

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. IX.

No. 43.

Prix du numéro, 7 centims.—Annonces, la ligne, 10 centims.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 24 OCTOBRE 1878

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de L'Opinion Publique, Montréal."

Adresser les contributions et correspondances littéraires : "Au Rédacteur de L'Opinion Publique, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

La colonisation, par L. O. David.—Un poète canadien apprécié en France.—Chronique américaine, par Anthony Ralph.—Histoire de l'He-aux-Coudres, par l'abbé Alexis Mailloux.—Choses et autres.—Nos gravures : Les cardinaux Franchi et Nina; Mgr Dupanloup; La guerre dans l'avenir; la fête de Venise en l'honneur du roi Humbert.—Poésie : L'arc-en-ciel, par L. Gougeon.—La bande rouge, par P. du Boisgobey (suite).—Gazette des tribunaux.—Conseils utiles.—Le nouveau ministère.—Causerie agricole, par X.—Les échecs.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : Le cardinal Nina; le cardinal Franchi; Mgr Dupanloup; La tête de la statue de la liberté devant servir de phare dans le havre de New-York; Une soirée; Les fêtes en l'honneur du roi Humbert et de la reine Marguerite; Exposition universelle; Salle des correspondants de journaux à Paris; La guerre dans l'avenir.

LA COLONISATION

Les élections et le refus de la Corporation de Montréal de donner un sou à la Société de colonisation, ont retardé un mouvement sur lequel le public comptait beaucoup. L'hiver arrive, bientôt il sera trop tard pour faire les travaux de défrichement d'automne, il n'y a pas un instant à perdre. C'est ce que la Société de colonisation a compris en s'adressant au gouvernement pour obtenir une modification des conditions d'abord acceptées, et quelques secours qui lui permettraient de faire l'épreuve de son projet immédiatement. Nous croyons même, malgré la manière peu encourageante dont la Société Saint-Jean-Baptiste - des - Bois nous a traité, que le gouvernement devrait lui donner, à elle aussi, les moyens de commencer l'exécution de son projet qui mérite l'attention publique. Cette Société déposant \$1,000 chaque fois que le gouvernement lui avance mille piastres, comme garantie de l'établissement de dix colons, le gouvernement ne risque presque rien, et avec quelques milliers de piastres, il encouragerait des entreprises, des expériences précieuses pour l'avancement de la colonisation.

La crise a tourné les esprits vers la protection et la colonisation; nos gouvernants doivent tenir compte de ce mouvement,

satisfaire l'opinion publique par des mesures sages auxquelles tous les hommes de bonne volonté des deux partis devraient contribuer, afin d'empêcher que l'exagération ne fasse un mal de ce qui pourrait être un si grand bien.

M. Vanasse a exprimé, au sujet de la colonisation, des idées que nous approuvons en général, mais il ne paraît pas connaître le but de la Société de colonisation et ses moyens d'action. La Société est convaincue comme lui que la colonisation ne peut réussir sans l'aide du clergé, et qu'il devrait être aujourd'hui, comme il l'a toujours été, à la tête de cette œuvre patriotique. Mais quelques personnes voulant surtout venir, dans le moment, au secours des ouvriers des villes, et de Montréal en particulier, il leur fallait bien avoir une organisation quelconque, un comité actif pour s'adresser au gouvernement, à la corporation et au public. La Société se proposait de se mettre en communication avec le clergé, de s'entendre avec lui pour donner à son entreprise la portée et l'effet voulus, et déjà des démarches ont été faites auprès de Monseigneur de Montréal à ce sujet.

La Société n'a pas fait ce qu'elle aurait voulu faire; le refus de la corporation l'a obligée de ralentir et de modifier son action; mais elle n'abandonnera pas l'œuvre qu'elle a commencée. Déjà, l'agitation qu'elle a faite dans le public, les idées qu'elle a répandues ont produit d'excellents résultats en dirigeant l'attention du public vers le défrichement de nos terres incultes. La colonisation de la vallée de l'Ottawa a, grâce à cette agitation, fait des progrès remarquables depuis trois mois; un bon nombre de colons ont quitté les villes et les vieilles paroisses pour aller grossir les petites colonies que M. le curé Labelle y a établies.

M. Vanasse parle d'une grande souscription nationale faite par l'entremise du clergé, d'une immense Société de colonisation embrassant toute la province de Québec. C'est exactement ce que se propose de faire la Société; mais, pour faire marcher une aussi vaste organisation, dans les villes surtout, il faut une direction, un bureau central d'administration, d'informations et de secours.

Après avoir aidé les ouvriers de la ville qui veulent s'établir sur des terres, la Société, encore une fois, avait l'intention d'étendre son action, et de faire intervenir le clergé pour compléter son œuvre. Il n'y a pas de doute qu'on ne peut se passer du clergé pour faire de la colonisation, car lui seul peut y mettre le temps et le dévouement nécessaires.

L.-O. DAVID.

UN POÈTE CANADIEN APPRÉCIÉ EN FRANCE

Nous avons arraché, presque volé à M. Fréchettes les lettres qu'il a reçues des premiers littérateurs de la France au sujet de ses poésies. Nous nous proposons d'en publier quelques-unes.

(De L'Indicateur, Cognac, 14 juillet 1878.)

Pêle-Mêle, fantaisies et souvenirs poétiques, par LOUIS-H. FRÉCHETTE, Montréal, Canada.

Du Canada, de ce pays français par l'origine et par le cœur, de ce pays découvert par Sébastien Cabot, exploré par Jacques Cartier, défriché, colonisé et organisé par un homme illustre

et persévérant, notre aïeul saintongeais, Samuel de Champlain, il nous arrive un volume de poésies aussi bien écrit que pensé, aussi parfait que bien rempli. De cette terre lointaine que nous aimons et qui nous rend notre amour avec usure; des rivages du Saint-Laurent, ce fleuve large comme une mer, qui vit la lutte épique de ces deux grands adversaires, Montcalm et Wolf, champions de France et d'Albion, qu'un même glorieux trépas coucha sous la même pierre et réunit dans la fraternité du tombeau; de cette Nouvelle-France de nos pères, qu'un hiver presque constant enveloppe de ses torpours glacées, il nous vient une luxuriante floraison, un bouquet printanier, une magnifique et odorante jonchée, un Pêle-mêle poétique si si plein de sève et de parfums, qu'il pourrait faire envie aux contrées les plus aimées du soleil!

Et nous éprouvons d'autant plus de plaisir à saluer ce poète canadien, qu'il aime à se dire notre frère et que les liens qui unissaient jadis le Canada à la France existent toujours pour lui. En le lisant, on se sent envahi par je ne sais quel sentiment de bonheur; ses vers révèlent un attachement profond pour la mère-patrie, un attachement qui n'est point amoindri, mais qui est, au contraire, fortifié par les revers sans exemple qui nous ont frappés!...

Le livre de M. Louis-H. Fréchettes, comme l'indique son titre, est un recueil plein de variété et de fantaisie; la même note ne s'y fait point entendre avec monotonie; la gamme entière s'y déroule dans un charmant désordre.—C'est comme un clavier sonore et étendu.

Soit qu'il chante les sublimes paysages de son pays, ou les splendeurs de ses forêts; soit qu'il célèbre les époques glorieuses de son histoire nationale, ou les grands travaux de ses illustres devanciers; soit qu'il promène sa muse dans les sentiers fleuris de l'Églogue ou dans les sombres vallées de l'Élégie; soit qu'il envoie à la France le tribut de son admiration passionnée ou la touchante expression de son amour filial, le poète reste toujours à la hauteur de sa noble mission. On rencontre, en parcourant les pages de son œuvre, des morceaux d'une perfection achevée, où la beauté correcte de la forme rehausse encore la grandeur de l'idée. Nous pourrions citer : *Sursum corda, Le Mississipi, Jolliet, La Liberté, La Dernière Iroquoise*, et bien d'autres, mais nous préférons mettre sous les yeux de nos lecteurs le sonnet que le député au parlement canadien envoie à la France, patrie de ses aïeux :

Toi dont l'aile plana sur notre aurore, ô France!
Toi qui de l'idéal connais tous les chemins!
Toi dont le nom, faufaire aux accents surhumains,
De tout peuple opprimé sonne la délivrance!

Terre aux grands deuils suivis d'éclatants lendemains!
Noble Gaule, pays de l'antique vaillance,
Qui sus toujours unir, merveilleuse alliance,
Au pur esprit des Grecs l'orgueil des vieux Romains!

Toi qui portes au front Paris, l'auguste étoile
Qui de l'humanité dirige au loin la voile,
Nous, tes fils éloignés, nous t'aimons, tu le sais!

Nous acclamons ta gloire et pleurons tes défaites.
Mais c'est en écoutant le chant de tes poètes
Que nous sentons surtout battre nos cœurs français!

N'est-ce pas un petit poème exquis par les sentiments qu'il exprime, et merveilleusement ciselé?

EUTROPE LAMBERT.

CHRONIQUE AMÉRICAINE

NEW-YORK, 14 octobre 1878.

L'automne, couronné de fruits mûrs et de roses blanches, est venu rafraîchir l'atmosphère; l'été indien, si riant et si pur, nous fait oublier les 90 à 100 degrés que nous avons dû subir dans les mois caniculaires de cette année. Malheureusement, il n'en est pas de même à la Nouvelle-Orléans, où la chaleur ne diminue pas : le thermomètre marque encore 78 degrés; température qui convient malheureusement trop bien aux animalcules, aussi nuisibles qu'invisibles, dont les légions innombrables infectent l'air et l'eau, vicient nos organes, échauffent notre sang, etc., phénomènes qui constituent, sur les bords

du Mississipi, ce qu'on appelle la *fièvre jaune*! sœur aînée du vomito! et mère du choléra!

M. Tugague, de l'Abeille de la Nouvelle-Orléans, donne, dans son journal, d'excellents conseils sur la manière de combattre cette redoutable épidémie.

Moi, qui ne suis ni médecin ni Louisianais, je n'en donnerai qu'un seul, mais ce sera un conseil radical, même un peu féroce : je dirai simplement aux habitants des rives du Mississipi, cette vallée des larmes, de quitter à jamais ces lieux maudits, de changer complètement d'air et de climats, et de laisser la fièvre jaune s'abattre librement sur les alligators, les serpents et les moustiques.

En toute âme et conscience, je pense qu'il n'y a pas d'autre remède; et, puisque la science médicale n'a rien découvert pour combattre victorieusement le fléau, je demeure convaincu que j'ai trouvé le seul moyen de l'éviter.

Les concerts, les représentations au bénéfice des victimes, continuent d'attirer la foule; des quantités innombrables d'habillements, de linge et d'effets de toutes sortes ont été quêtés à domicile; le tout sera envoyé aux pauvres gens du Sud que l'épidémie a épargnés, mais dont les vêtements ont été brûlés par mesure de précaution.

A défaut d'autre satisfaction, on a celle de voir la fraternité humaine se manifester dans ce que Dieu a créé de plus sublime : la charité!

On est fier de notre siècle lorsqu'on voit la vieille France jeter son or par-dessus l'océan pour secourir la Louisiane, et le Canada-français apporter son offrande à la même œuvre.

Enfants tous deux de la même patrie, le Canada et la Louisiane se tendent la main d'un bout de l'Amérique à l'autre! Quelle belle conception, et qui nous fera ce tableau de maître?

Depuis quelques jours, des nouvelles à sensation d'un autre ordre sont venues détourner un instant l'attention générale et aiguïser la curiosité de ceux à qui il faut un meurtre ou un scandale pour les satisfaire. La découverte d'une jeune femme coupée en morceaux à Staten Island, près du lac d'Argent, a dû combler de joie ces lecteurs insatiables d'émotions.

La vérité sur ce drame mystérieux semblait ne pas vouloir sortir du puits, lorsque, par le plus grand des hasards, la police a mis enfin la main sur le coupable.

C'est un Allemand des mieux réussis, 25 ans à peine, frais et rose; il se nomme Reinhardt, vendait de *Pice-cream* à ses moments perdus, et fabriquait aussi des broches. Avant le crime, il était établi à Staten Island, avec son épouse, ou plutôt sa victime, Annie Deegnan.

Pauvre jeune femme, c'est au moment où elle allait devenir mère que son mari commença à la maltraiter; plusieurs fois il voulut la chasser, mais elle persista à ne pas quitter le domicile conjugal, et c'est ce qui la perdit!

Pendant ces démêlés d'intérieur, Reinhardt flirtait auprès d'une jeune brune, Allemande comme lui, Paulina Dittmar, laquelle résidait à New-York.

Ce don Juan d'une nouvelle espèce pouvait, s'il l'avait voulu, devenir bigame, rien ne l'en empêchait; aux États-Unis, la justice n'est pas cruelle. Dernièrement, elle condamnait un mari à huit ans de prison, parce qu'il s'était marié seize fois, sur la

plainte des épouses délaissées ; cela fait six mois pour chaque femme, ce n'est pas cher !

Quoi qu'il en soit, Reinhardt, qui détestait autant Annie qu'il convoitait Paulina, résolut de supprimer l'obstacle qui l'empêchait de se marier avec celle-ci.

On présume alors qu'il se servit d'un mouchoir imbibé de chloroforme pour asphyxier sa femme, après quoi il la coupa en morceaux qu'il jeta dans un baril, lequel fut trouvé quelques semaines plus tard près du lac d'Argent, par deux jeunes bergers.

Cinq jours après ce bel exploit, Reinhardt, les mains encore tachées de sang, épousa tranquillement Paulina Dittmar, laquelle, c'est elle qui l'affirme, ne savait rien de ce qui s'était passé.

Voilà le drame qui s'étale avec grand fracas dans la presse new-yorkaise. Les reporters du *Sun* rivalisent avec ceux du *Herald* pour servir à point au lecteur, chaque matin, de nouveaux détails habilement commentés touchant ce crime.

On a beaucoup admiré, à la Cour, le mouvement pathétique de la tante de la victime, à l'aspect de la chemise ensanglantée de la malheureuse Annie : "C'est moi qui l'ai faite de mes propres mains," s'est elle écriée. En voyant aussi la belle chevelure de la pauvre femme, toute la famille a fondu en larmes ; il n'est pas jusqu'au juge lui-même qui n'ait été ému.

L'assassin fait de jour en jour des aveux plus complets ; mais il est effrayant de cynisme et ne se gêne pas pour dire à ses geôliers que, s'il avait mille dollars, il trouverait bien le moyen d'échapper à la corde qui l'attend ! C'est raide ! comme on dit à Paris, mais c'est peut-être vrai.

ANTHONY RALPH.

HISTOIRE DE

L'ILE-AUX-COUDRES

DEPUIS SON ÉTABLISSEMENT JUSQU'À NOS JOURS, AVEC SES TRADITIONS, SES LÉGENDES, SES COUTUMES

Par M. l'abbé ALEXIS MAILLOUX

Vicaire-Général du Diocèse de Québec.

L'intérêt que le public a paru prendre à la série d'articles que nous avons publiés dans *L'Opinion Publique* sous le titre de : *Pèlerinage à l'Île aux-Coudres*, nous porte à croire que le travail dont nous commençons aujourd'hui la publication ne sera pas accueilli avec moins de faveur : c'est une histoire complète de l'Île-aux-Coudres, avec ses traditions, ses légendes, ses anecdotes, ses scènes de mœurs, etc., etc., depuis l'origine de son établissement jusqu'à nos jours, écrite par un de nos vétérans du sanctuaire dont la carrière, pleine de mérites, s'est achevée il n'y a guère plus d'un an. M. Mailloux a consacré quelques-uns des loisirs de ses dernières années à raconter ce qu'il a vu et ce qu'il a appris de sa paroisse natale ; et il l'a fait avec le soin consciencieux d'un bibliophile, et avec l'amour filial d'un enfant de l'île.

Le mérite de cette longue étude est surtout dans l'abondance et l'exactitude des faits. M. Mailloux n'était pas écrivain, et son style n'a guère de remarquable que la clarté et la simplicité : c'est celui d'un vieux conteur, tranquillement assis à son foyer, entouré d'un cercle d'amis, qui se laisse aller au courant de ses souvenirs.

Nous ne doutons pas que ceux qui aiment tant soit peu notre histoire ne suivent avec intérêt les récits de ce bon vieillard qui narre avec tant de bonhomie, de franchise et de naïveté ; qui parle de l'abondance du cœur, parce qu'il dit ce qu'il a aimé le plus pendant sa vie ; qui ne trouve rien à dédaigner de ce qui lui vient à la mémoire, et qui voit tant de choses à admirer dans ce petit coin de terre où il est né, où il aimait si souvent à revenir, où il est allé mourir, et où il dort du sommeil des justes après une vie d'apostolat qui rappelle les travaux des premiers missionnaires de notre pays.

Après avoir terminé son travail, M.

Mailloux recula devant les difficultés de le faire imprimer en volume, et il légua son manuscrit à sa paroisse natale. M. le curé de l'Île-aux-Coudres a bien voulu nous confier ce manuscrit pour le faire publier, en nous autorisant à faire disparaître quelques longueurs et certaines négligences de style que l'auteur aurait pu corriger lui-même, s'il eût pris la peine de mettre la dernière main à son ouvrage.

Il serait grandement à désirer qu'il se rencontrât dans chacune de nos paroisses quelque annaliste comme M. Mailloux, qui fit revivre son passé avec cette foule de traditions et d'épisodes qui donnent de la couleur et du charme, en un mot, de la physionomie à l'histoire ; ce serait la réponse la plus victorieuse qu'on pourrait faire aux ennemis de notre race, qui seraient heureux de trouver quelques flétrissures dans notre passé.

On ferait par là voir jusqu'à l'évidence qu'il n'y a pas un seul peuple en Amérique qui ait plus de droit que nous d'être fier de ses origines. S'il était nécessaire de faire parler une voix plus autorisée que la nôtre sur l'importance de ces études monographiques, nous citerions ce qu'en dit un des amis les plus sincères et les plus actifs que possède le Canada en France, M. Rameau, qui écrivait récemment à un de ses amis de Québec :

Ces travaux seraient de la plus grande utilité pour rétablir la chronique primitive du Canada sur sa véritable base, en lui restituant le caractère original et pittoresque qu'elle possède par elle-même. Non-seulement ils exerceraient la plus salutaire influence sur les études historiques au Canada, mais sur celles de l'Amérique entière ; car on peut dire qu'aux États-Unis, au Mexique, etc., etc., la physionomie des temps primitifs est généralement très-mal saisie et souvent défigurée.

La vieille histoire solennelle, académique, philosophique, et parfois un peu déclamatoire, a certainement son utilité et son mérite, mais elle est insuffisante, surtout lorsqu'elle vit exclusivement sur l'étude des grands personnages et des intrigues qui s'agitent autour d'eux. C'est en pénétrant dans le fond même de la population, en analysant les familles populaires, leurs progrès et leurs défaillances, que l'on saisit complètement la physionomie réelle et les mystères de l'histoire du passé. On connaît alors le secret véritable de la force et de la faiblesse des nations, parce que l'on pénètre dans leurs mœurs, dans leurs idées, dans leurs croyances, dont l'influence est bien autrement forte sur leur destinée que celle de leurs institutions et constitutions.

Cette pensée, si bien exprimée par M. Rameau, était venue depuis longtemps à l'esprit de M. Mailloux, et c'est pour la mettre à exécution qu'arrivé à l'âge de près de soixante et dix ans, il a pris la plume pour écrire l'histoire de son île natale. Ne serait-on pas en droit de dire que celui qui ne comprendrait pas ce qu'il y a de touchant dans ce testament patriotique du saint vieillard, n'aurait pas de sang canadien dans les veines ?

L'abbé H.-R. CASGRAIN.

Rivière-Québec, 15 octobre 1878.

CHAPITRE PREMIER.

IDÉE GÉNÉRALE DE L'ÎLE-AUX-COUDRES.

Dans ce récit où il doit entrer une foule de détails, je dois d'abord, et avant tout, donner une idée générale de l'Île-aux-Coudres, de sa position géographique et de sa conformation, afin d'attirer l'attention sur cette petite portion du sol canadien qui, sous une foule de rapports, est digne d'intérêt.

L'Île-aux-Coudres est à environ vingt lieues plus bas que la ville de Québec, assez près de la rive nord du fleuve Saint-Laurent. Sa longueur depuis l'extrémité de sa pointe Est jusqu'à la plus longue pointe de l'Ouest, est d'environ trois lieues. L'île a à peine une lieue dans sa plus grande largeur. De la rive sud du fleuve à la rive sud de l'Île-aux-Coudres, la distance est d'environ quatre lieues et demie. Entre la côte nord du fleuve et celle de l'île, dans les endroits les plus rapprochés, il y a à peine trois quarts de lieue à haute marée. Le bas de l'île se trouve un peu plus à l'est que l'église des Eboulements ; le haut se trouve en ligne du cap à la Bonne-Femme, sur la côte nord.

L'extrémité Est de l'Île-aux-Coudres,

comme celle de presque toutes les îles de notre fleuve Saint-Laurent, se termine en queue de poisson. Le haut de l'île se termine par trois pointes ou têtes, dont celle du nord, la plus avancée vers l'Ouest, s'appelle *Pointe-de-l'Islette* ; celle du milieu, *Pointe-à-Antoine* ; la plus au sud porte le nom de *Pointe-des-Sapins*. Entre ces pointes se trouvent deux anses qui servent de mouillage aux goélettes ou chaloupes, dont les habitants de l'Île-aux-Coudres ont un continuel besoin, dans la saison de navigation, pour communiquer avec la terre ferme. Ces deux mouillages, dont les eaux se retirent à chaque marée baissante, sont ouverts aux vents de l'Ouest, et ne sauraient mettre les goélettes à l'abri de leur violence.

Vers le milieu de l'île, du côté nord, il y a une rade magnifique qui porte le nom de *Mouillage*. C'est dans cette rade que les bâtiments de Jacques Cartier jetèrent l'ancre le 6 et 7 de septembre 1535, lorsqu'il visita l'île et lui donna le nom d'*Île-aux-Coudres*. Ce dernier mouillage, protégé contre les vents d'Ouest, et dont l'ancre est des meilleurs qu'on puisse désirer, servait aux bâtiments français pendant tout le temps qu'ils furent maîtres du Canada.

Outre les havres que je viens d'indiquer, on trouve deux autres abris, mais seulement pour les petites embarcations : ce sont les anses du *Ruisseau-Rouge*, à l'extrémité Est de l'île, au nord de l'Islette, et l'anse qui se trouve au côté nord, un peu à l'Ouest de la pointe du cap, appelé la *Source*. Tout le côté sud de l'île n'offre aucun abri sûr pour la navigation.

Ce côté de l'Île-aux-Coudres s'appelle la *Baleine*, pour la raison, dit la tradition, qu'autrefois une baleine fut trouvée morte sur le rivage de cette partie de l'Île-aux-Coudres. Le côté nord de l'île, depuis le *trait-carré* jusqu'au bas, porte le nom de *Pointe-des-Roches*. Depuis le *trait-carré* en gagnant vers l'Ouest, cette partie de l'île porte le nom de *Cap-à-la-Branche*.

Il n'y a, sur l'Île-aux-Coudres, que cinq faibles cours d'eau, dont un seul, celui de l'anse du sud, à l'Ouest de l'île, fait marcher un moulin à farine, mais seulement pendant la crue des eaux du printemps et de l'automne. Deux autres moulins à farine, tournant par le vent, existent encore sur l'île. Ces trois moulins sont ordinairement insuffisants aux besoins des habitants, qui, assez souvent pendant l'été, sont obligés d'aller faire moudre leurs grains à l'un des moulins de la Baie-Saint-Paul.

A part les pointes ou extrémités Est et Ouest, l'Île-aux-Coudres est protégée contre les envahissements des eaux du fleuve par une côte qui l'environne. Cette côte est de beaucoup plus élevée sur le rivage nord de l'île que sur celui du sud. Les maisons des habitants, exceptées celles des deux anses de l'extrémité Ouest, sont bâties sur les bords de cette côte. Depuis le bas de l'île jusqu'au *Cap-à-la-Branche*, sur la partie nord de l'île, toute la déclivité de la côte est couverte de bois. Les habitants de ce côté de l'île agissent sagement en conservant les arbres de cette côte de terre. Leurs racines empêchent les terres de s'ébouler pendant la saison des dégels et dans les grandes pluies de l'automne, et ce qui n'est pas à dédaigner, c'est que les arbres de cette côte protègent leurs bâtisses contre les furies des vents du nord pendant la saison de l'automne et celle de l'hiver.

Si on eût agi ainsi à Saint-Antoine-de-Tilly, à Saint-Jean-Deschaillons, à Saint-Pierre-les-Becquets, au Cap-Santé, aux Ecureuils, à la petite rivière Saint-François, aux Eboulements, les eaux du fleuve et celles des rivières, ainsi que les dégels du printemps, n'eussent jamais fait s'ébouler les terres des côtes qui bordent le fleuve ou ces rivières. Dieu a bien fait ce qu'il a fait, nous dit le livre inspiré. Quand l'homme se mêlera de modifier l'œuvre de Dieu, il ne devrait jamais oublier de ne le faire qu'après avoir sérieusement réfléchi sur les suites que peuvent avoir ses modifications. Ce devrait être une règle inviolable de conserver les arbres sur les bords des grandes rivières qui ont leur cours à travers des terres mouvantes.

A partir de la *Pointe-des-Sapins* jusqu'à l'extrémité de la pointe Est de l'Île-aux-Coudres, le rivage, jusqu'aux plus basses marées, est entièrement dépouillé de verdure. Au contraire, sur le rivage nord de l'île, depuis l'endroit appelé le *Mouillage* jusque près du *Cap-à-la-Branche*, à l'Ouest, se trouve une batture qui se prolonge vers le nord à une distance de plusieurs arpents, et sur laquelle pousse une certaine herbe appelée *foin salé*, qui sert de nourriture aux bêtes à cornes.

Le rivage de l'île, sur la partie nord, a conservé sa forme primitive, et ne s'est ni agrandi ni diminué, à l'exception des herbes qui s'étendaient au pied des côtes et qui ont été emportées, comme on le voit à l'endroit appelé *Pointe-des-Roches*, où se trouvaient autrefois de très-belles prairies qui ont disparu.

Le rivage du sud de l'île s'est, au contraire, notablement agrandi depuis la *Pointe-des-Sapins* jusqu'au bas de l'île, par les sables qu'apportent les eaux du fleuve. Ces sables, après un certain temps, deviennent très-productifs pour la culture des patates, en y mettant un engrais de varech que les marées d'automne apportent au rivage en très-grande quantité. Les propriétaires des terres de ce côté de l'île le ramassent avec un très-grand soin. Pour ces terrains sablonneux, un tel engrais est de beaucoup préférable au fumier. On m'a même assuré que les terrains engraisés avec ce varech donnaient un rendement double. On m'a encore assuré que les patates, provenant des terrains engraisés par le moyen de ce varech, étaient de meilleure qualité et se conservaient mieux que celles venues dans des terrains engraisés avec le fumier. Aussi, ce varech est une véritable source de richesses pour les habitants de cette partie de l'île. Pour le prouver, je citerai le témoignage d'un homme très-intelligent qui me disait que le varech apporté sur sa partie du rivage lui valait une centaine de piastres chaque année.

Une autre espèce de varech vient aux rivages de l'Île-aux-Coudres. Ce sont de grandes *flottes* dont la longueur varie de quatre à dix pieds. Les bêtes à cornes et les moutons sont très-friands de cette nourriture. Les habitants de l'île m'ont souvent parlé de ce varech qu'ils regardent comme une providence dans les longs jours d'hiver, et surtout pendant ceux où les fourrages sont rares sur l'île. C'est un fait constant, m'ont-ils assuré, que chaque fois que le fourrage ne suffit pas au besoin des animaux, le rivage, à basse marée, du côté nord de la grande batture, se couvre d'une quantité prodigieuse de ce varech. De mémoire d'homme, ce fait s'est constamment renouvelé pendant les hivers où le fourrage, récolté sur les grèves et sur les terres, n'a pas suffi au besoin. Dans les années où le fourrage est abondant, une très-petite quantité de ce varech vient aux rivages de l'île. Je livre ce fait aux hommes qui n'ont jamais compris cette sentence évangélique : " Cherchez avant tout le royaume de Dieu " et sa justice, et tout ce dont vous aurez besoin pour le soutien de votre vie temporelle, vous sera donné comme par surcroît. " Car le fait que je viens de rapporter ne peut être nié raisonnablement.

Les habitants de l'Île-aux-Coudres, à part un très-petit nombre, ont encore assez de bois, sur leurs terres, pour suffire à leurs besoins. On imaginera aisément qu'ils le conservent avec le plus grand soin, surtout contre le feu, un des grands fléaux que l'imprévoyance fait naître de nos jours. En parcourant les bois de l'île, on n'y rencontre point d'arbres qui pourrissent sur le sol. On ne coupe les arbres verts que lorsque ceux qui sont tombés ou séchés ne suffisent point à la consommation. Ce qui cependant pourrait faire appréhender que les habitants de l'île ne soient privés de bois, dans un temps peu éloigné, c'est le nombre considérable de jeunes arbres que, chaque année, il faut couper pour tendre la pêche aux marsons, dont je parlerai plus tard. Aujourd'hui, plusieurs des tendeurs de cette pêche sont obligés d'en aller chercher au nord où on leur fait payer ces arbres, comme de droit. Il n'y aurait qu'un



S. ÉM. LE CARDINAL NINA,
Nouveau secrétaire d'Etat du Saint-Siège. (D'après une
photographie de M. J. Eastham.)



S. ÉM. LE CARDINAL FRANCHI,
Décédé secrétaire d'Etat du Saint-Siège. (D'après une
photographie de M. J. Eastham.)



S. G. MGR. DUPANLOUP,
Evêque d'Orléans, décédé le 11 octobre 1878



LA TÊTE DE LA STATUE DE LA LIBERTÉ DEVANT SERVIR DE PHARE DANS LE HAVRE DE NEW-YORK
(Pour les détails, voir notre feuille du 7 février 1878)

moyen de faire disparaître cet inconvénient ; ce serait d'arracher les perches lorsque le temps de la pêche est passé. Mais on m'a assuré que ces perches tiennent si fortement dans la glaise où elles sont enfoncées, qu'il est impossible de les arracher sans les casser.

Ce qui a contribué jusqu'ici et ce qui devra contribuer à conserver le bois sur l'île-aux-Coudres, au moins jusqu'à un certain point, ce sont les épaves que le fleuve apporte sur ces rivages. Les eaux qui apportent sur les bords de l'île le précieux engrais dont j'ai parlé plus haut, pendant la saison de l'automne, poussent sur ses rives une assez grande quantité de bois dans les hautes marées du printemps. Dans celui de 1869, on a pu en ramasser au-delà de cent charges de cheval. Ce bois, imprégné d'eau salée, une fois séché, fournit un très-bon aliment pour le feu.

L'île-aux-Coudres est abondamment fournie de poisson pendant la saison de l'été. Le saumon et l'esturgeon ne fréquentent guère aujourd'hui ses rivages que par accident. Le *barre*, dont autrefois on prenait une assez grande quantité, semble aussi avoir fait ses adieux à l'île. En revanche, l'île-aux-Coudres abonde en différentes espèces de petits poissons, tels que la *plie*, la *loche* ou *petite morue*, l'éperlan, la *sardine* et l'anguille. Les espèces les plus nombreuses, surtout en haut de l'île, sont celles de la petite morue et de l'éperlan, dont on prend dans les pêches une très-grande quantité.

Il y a deux pêches, dont l'une et l'autre sont placées de chaque côté de la *Pointe-à-Antoine* et où l'on observe un phénomène assez curieux, dont je ne puis me rendre raison : celle des deux pêches qui se trouve sur le côté sud de cette pointe ne prend que de petits éperlans ; celle, au contraire, tendue sur le côté nord de la même pointe, ne prend, en général, que de très-gros éperlans dont une grande partie sont aussi gros que des harengs ordinaires. Ces pêches ne sont qu'à environ sept arpents l'une de l'autre.

Dans la saison de l'automne, l'île est environnée de pêches à anguilles dont chaque tendeur en prend au moins pour sa consommation.

Depuis un peu plus haut que le milieu de l'île et de là jusqu'au bout Est, on prend de la *sardine* en assez grande quantité. L'usage est de faire fondre ce poisson pour en extraire l'huile. Ce n'est certainement pas le moyen de tirer le meilleur parti de cet excellent petit poisson. Le produit de cette pêche donnerait deux et même peut-être trois fois plus de bénéfice si on salait ce poisson dans de petites tinettes pour le vendre au marché.

La pointe ouest de l'île la plus au nord, ou la *Pointe-de-l'Îlette*, est un excellent endroit pour la pêche à la ligne. On se sert, pour appâter le poisson, de vers qu'on trouve sous les pierres ou dans la vase et dont les petits poissons sont très-friands ; on donne à ces vers le nom de *sangsues*.

L'amateur de cette espèce d'amusement peut être assuré que, pendant un seul montant de la marée, lorsque le temps est propice, il prendra autant de poissons qu'il en pourra porter, surtout s'il a le soin de mettre plusieurs hameçons à sa ligne ; il ne la retirera presque jamais de l'eau sans en avoir plusieurs accrochés. Si les pêcheurs à la ligne sont plus dignes d'être crus que les chasseurs au fusil, un des premiers m'a assuré qu'il en avait tiré de l'eau huit d'un seul coup de ligne, quatre gros éperlans et quatre grosses loches. Il avait neuf hameçons à sa ligne.

Ce qui surexcite l'ardeur du pêcheur, c'est qu'ordinairement sa ligne n'est pas encore rendue au fond de l'eau que déjà elle est tirillée dans tous les sens par les poissons qui viennent mordre aux appâts. Les trois espèces de poissons que l'on prend sur cette pointe sont la *plie*, la *petite morue* et l'éperlan, dont quelques-uns sont aussi gros que des harengs. Un rocher élevé attachant à l'Îlette, met les pieds du pêcheur à l'abri des insultes de la lame soulevée par le vent. Les mois pendant lesquels le poisson mord avec

le plus de voracité sont ceux d'août, de septembre et d'octobre.

Mais le poisson qui, sans contredit, donne le plus de bénéfice aux habitants de l'île-aux-Coudres, c'est le *marsoin*, dont quelques-uns ont seize, dix-huit et même au-delà de vingt pieds de long. Dans les eaux froides du printemps, le marsoin est très-gras. On en a tué quelques-uns qui avaient dix et même douze pouces de lard ou de graisse.

Comme cette pêche est très-intéressante et que la manière de la faire est connue de peu de personnes, je me réserve d'en parler assez au long plus tard.

(La suite au prochain numéro.)

CHOSSES ET AUTRES

M. David va reprendre bientôt, dans *L'Opinion Publique*, l'histoire des événements de 37-38.

Il est question d'une grande souscription publique en faveur de la *Minerve*, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation.

La presse canadienne accueille avec faveur la promotion de l'hon. M. Laframboise au banc. Les deux partis lui font des éloges.

Le cardinal de Angelis publie en ce moment un ouvrage où toutes les questions importantes du droit sont traitées au point de vue catholique.

La sentence de Bonin, condamné à mort pour viol, a été commuée en emprisonnement à vie. L'hon. juge Ramsay avait oublié que la loi condamnant à mort pour viol avait été abrogée.

Les évêques de la province de Québec s'opposent à l'aliénation des biens des Jésuites, qui devait subir sa dernière phase par la vente annoncée de l'emplacement de l'ancien collège des Jésuites.

M. L.-O. David, ayant refusé de reprendre la situation qu'il occupait sous l'ancien gouvernement, entre en société avec M. Longpré et se remet à la pratique de sa profession d'avocat.

On prétend que l'hon. M. Richards, juge-en-chef de la Cour Suprême, ayant manifesté le désir d'être mis à la retraite, sa place fut offerte à l'hon. M. Blake et à l'hon. A. A. Dorion, qui, tous deux, refusèrent.

Rien d'intéressant de l'Europe. Le bill contre les socialistes a été adopté en Prusse. De grands désastres financiers ont eu lieu en Angleterre et en Belgique. Des mesures sévères vont être prises contre les Nihilistes en Russie.

M. A. Dugas, de la société Dugas & Longpré, a été nommé juge des sessions et magistrat de police, conjointement avec M. Denoyers, et M. Charland accepte la situation de protonotaire-conjoint à Saint-Jean.

M. Dugas occupait une position distinguée dans le Barreau de Montréal. Personne ne conteste ses talents, sa capacité.

M. Rho, notre ancien agent à Bécancour, et dont tout le monde connaît le talent comme portraitiste, vient de partir pour la France dans le but de se perfectionner dans son art. M. Rho, qui est père de famille, n'a reculé devant aucun sacrifice pour exécuter son noble projet. Le *Canadien* fait avec raison l'éloge de son talent et de son énergie.

Les chefs orangistes arrêtés le 12 juillet dernier ont subi leur procès la semaine dernière devant la Cour criminelle de cette ville, et ont été acquittés faute de preuve, la poursuite n'ayant pas été capable de prouver que les accusés étaient Orangistes

ou appartenaient à une société secrète telle que celles prohibées par la loi. Les Orangistes, qui auraient pu faire cette preuve, ont refusé de répondre pour ne pas s'incriminer, ainsi que la loi leur permettait de faire.

Les individus accusés d'avoir pris part au charivari de Sainte-Anne et au meurtre de Dépatie, subiront leur procès au prochain terme de la Cour criminelle. Dépatie est vivement regretté à Montréal, où il avait longtemps servi dans la police et était avantageusement connu.

Il était allé à Sainte-Anne pour secourir son cousin et arrêter ceux qui troublaient son repos. Il fut tué au moment où il arrêtait l'un des charivaristes.

Victor Hugo doit publier un nouveau livre de poésie intitulé : *Toute la lyre*. Il faut être Hugo, dit le *Courrier des Etats-Unis*, pour porter le poids d'un tel intitulé.

Après ce livre de poésie viendra le *Théâtre inédit*, qui contiendra une foule de pièces qui n'ont jamais été jouées, mais que Victor Hugo veut publier avant de mourir.

M. Louis O'Leary Chaffers, élève de physique au Petit Séminaire de Québec, fils de l'hon. sénateur Chaffers, s'est embarqué pour l'Europe samedi, le 12 courant. Il doit se rendre au monastère des Chartreux, à Grenoble (France), où il prendra l'habit de cet ordre religieux. Nos meilleurs souhaits de bonheur et de persévérance à ce brave et pieux jeune homme.

On sait qu'il est question d'offrir au marquis de Lorne et à la princesse, son épouse, une résidence splendide à Montréal. Les gens d'Ontario, et le *Globe* en particulier, disent qu'ils n'ont pas d'objection à ce que les citoyens de Montréal fassent un pareil cadeau au futur gouverneur, mais ils prétendent que la résidence permanente du gouverneur ne peut être qu'à Ottawa, dans la capitale, à cause des relations qu'il est obligé d'entretenir avec le ministère.

L'Événement reprend sa bonne humeur ; il disait, la semaine dernière, qu'on n'était pas si mal sans gouvernement, et qu'on devrait profiter des circonstances pour essayer de s'en passer entièrement.

L'humanité a fait bien des expériences, dit-il, il reste à faire celle-là : un pays se passant de gouvernement. Si la moitié du mal que l'on dit des gouvernements est vrai, à coup sûr leur absence ne saurait être pire que leur présence.

M. Maurice, de la Pointe-St-Charles, nous exprimait, il y a quelques jours, une excellente idée. Il se proposait d'employer à défricher des terres nouvelles plusieurs de ses débiteurs, qui n'ont pas d'ouvrage durant la froide saison. Voilà un exemple à imiter ! Pourquoi, à Montréal, les hommes qui ont quelques moyens n'en feraient-ils pas autant dans leur intérêt et celui de leurs semblables ?

Samedi soir, il y avait beaucoup d'excitation dans les cercles politiques ; M. Masson était revenu, il avait passé l'après-midi enfermé avec Sir John, et on n'était pas sûr qu'il consentirait à accepter un portefeuille ; il était fortement question de M. Chapleau et de M. Mousseau. M. Chapleau ayant refusé, M. Baby l'emporta sur M. Mousseau, à qui on va offrir, dit-on, la présidence de la Chambre ou un siège sur le Banc aussitôt que la chose pourra se faire.

L'Événement reçoit de Montréal des lettres piquantes où l'on voit ce qui se passe dans les coulisses de notre théâtre politique. Parlant d'un dîner donné dernièrement au Windsor, à Sir John, il fait l'éloge de l'esprit déployé en cette circonstance par le chef des conservateurs et de l'habileté avec laquelle il invita Sir Francis Hincks à l'aider, ainsi que l'hon. M. Tilley, de ses conseils, dans la difficile

question du tarif et des finances. Sir John aurait prononcé des paroles de paix et de conciliation, et aurait dit qu'il ne consentirait pas à l'impeachment du lieutenant-gouverneur de Québec, vu que ce serait créer un précédent dangereux.

M. Charland, qui vient de remettre la charge de juge de police à Montréal, pour prendre celle de protonotaire à St-Jean, était un des orateurs politiques les plus éloquents et les plus populaires du parti libéral ; au palais ou à la tribune, il parlait le français avec une élégance et une correction qu'on trouve rarement parmi nous. Il aurait pu aspirer à jouer un rôle politique, surtout dans une partie du pays où un libéral se fait facilement élire ; mais il n'a pas d'ambition, et préfère à la tourmente politique les douces jouissances de la famille et de la littérature, la sécurité des siens.

Les hons. MM. Scott, Laflamme, Pelletier et Laurier se sont remis à la pratique de leur profession. Quelques-uns sont obligés de recommencer à neuf, avec des dettes qu'ils n'avaient pas lorsqu'ils sont entrés dans le gouvernement. L'hon. M. Mills, qui n'est pas avocat, veut le devenir, et, comme il faut commencer par le commencement, il est en ce moment simple étudiant de première année.

M. Mackenzie a quitté Ottawa pour Toronto, où il va probablement s'occuper de journalisme.

Les autres ministres, étant riches et dans les affaires, ne sont pas à plaindre.

Jeudi dernier, nous avions le plaisir de serrer la main à notre ami et ancien collaborateur, M. Aimé Gelinas, qui arrive de Winnipeg, où il a rempli les importantes fonctions de secrétaire privé de Son Excellence le lieutenant gouverneur, de greffier du Conseil privé de Manitoba et de celui du Nord-Ouest. M. Gelinas a résigné ces fonctions pour se fixer d'une manière permanente à Montréal. Nous croyons pouvoir promettre à nos lecteurs qu'il reprendra bientôt sa précieuse collaboration à *L'Opinion Publique*.

Le *National* parlait, il y a quelques jours, des sympathies politiques et personnelles qui avaient toujours existé entre lord Dufferin et M. Mackenzie, et exprimait l'opinion que lord Dufferin, qui est un des hommes les plus marquants du parti libéral anglais, pourrait bien devenir chef de ce parti, et plus tard premier ministre d'Angleterre.

M. Gladstone, disait-il, est sur son déclin, et ses dernières exagérations l'ont rendu tellement impopulaire, qu'on est à faire des recherches pour trouver son successeur, le marquis de Hartington ne paraissant pas avoir un degré suffisant d'énergie et de popularité pour occuper cette position dangereuse. Lord Dufferin serait peut-être l'homme de la circonstance ; il en est déjà vaguement question. Son tact, sa science et son habileté le recommandent élogieusement. Il n'est donc pas impossible que lord Dufferin devienne premier ministre en Angleterre. La chose a même un certain degré de probabilité.

Léon XIII a adressé au cardinal Nina, son nouveau secrétaire, une lettre remarquable dans laquelle il signale les dangers qui menacent partout la société, et se plaint spécialement de la position faite au Saint-Siège par le gouvernement italien. Il déplore la suppression d'ordres religieux, et d'institutions de charité et de bienfaisance si nécessaires à l'Eglise, l'érection de temples et d'écoles hétérodoxes, et surtout l'intervention et le mauvais vouloir du gouvernement relativement à la nomination des évêques.

Vous n'ignorez pas, dit-il, monsieur le cardinal, comment, depuis l'occupation de Rome, afin de tranquilliser en partie les consciences des catholiques vivement préoccupés du sort de leur Chef, on a, dans des déclarations publiques et solennelles, protesté de vouloir laisser à l'entière liberté du Pontife la nomination des évêques dans les divers sièges d'Italie. Mais, depuis, sous prétexte que les actes de leur institution canonique n'étaient pas soumis au *placet* du gouvernement, on ne s'est pas contenté de refuser aux évêques de récente investiture les revenus de leurs menses, ce qui causait un très-grand préjudice au Saint-Siège Apostolique, contrairement

par là de pourvoir à leur entretien. Au très-grand préjudice des âmes confiées à leurs soins, on n'a même pas voulu reconnaître les actes de juridiction épiscopale qui émanaient d'eux, tels que les nominations aux cures et aux autres bénéfices ecclésiastiques.

Lord Dufferin a écrit à M. Sulte, de sa propre main, une lettre charmante de remerciement et de félicitation.

C'est un homme extraordinaire qui n'oublie rien, et s'ingénue à être aimable et gracieux. Il va arriver en Angleterre chargé de souvenirs du Canada. Il a poussé la délicatesse jusqu'à se procurer les portraits de tous les élèves des collèges et couvents qui ont reçu, pendant son séjour au Canada, le prix Dufferin.

Nous espérons que le souhait de M. Sulte s'accomplira, et que le bien-aimé lord Dufferin nous reviendra. Le fait est que si, dans quelques années, le lien qui nous unit à l'Angleterre s'affaiblissait, elle ne pourrait mieux faire que de nous envoyer lord Dufferin pour réchauffer notre loyauté. Ce serait un homme dangereux pour les partisans de l'indépendance ou de l'annexion. Nous ne craignons pas même d'émettre l'opinion qu'il reviendra avant longtemps.

Le général Deligny, qui commande le quatrième corps de l'armée française, l'un de ceux qu'on a vu défilé à Vincennes, est un vaillant homme plein d'énergie et de résolution. On citait de lui un de ces traits qui rendent un général populaire et lui assurent pour toujours l'estime et le dévouement du soldat.

Un jour on faisait une marche pénible, les chemins étaient mauvais, couverts de neige. Des hommes refusent d'avancer.

"Nous sommes trop mal chaussés, disent-ils ; nous ne pouvons aller plus loin."

Deligny — nous ne savons quel était alors son grade — n'essaya pas de raisonner avec eux ; il ôte tout simplement ses bottes, les jette loin de lui, et, s'adressant aux récalcitrants :

"Maintenant, leur dit-il, vous marcherez."

Et, en effet, ils marchèrent.

Le parti socialiste en Russie, comme en Allemagne, redouble d'audace. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* nous signale, en effet, l'apparition d'une brochure, émanant du comité révolutionnaire de Saint-Petersbourg, et qui a paru sous ce titre : *Mort pour mort*. Voilà, d'après la feuille allemande, un court extrait qui permet de juger l'esprit et les tendances de cette publication :

Pour éviter toute méprise, déclare le comité russe, nous portons, par la présente publication, à la connaissance de tous, que le chef de la gendarmerie, le général adjudant Mésentzoff, a été effectivement tué par nous, socialistes révolutionnaires — nous, faisons de plus savoir que cette mort, qui n'est pas le premier événement de cette nature qui se soit produit, ne sera pas non plus le dernier, si le gouvernement continue à persévérer dans le système actuellement suivi. Le gouvernement seul nous a poussés dans cette voie sanglante où nous sommes engagés. Le gouvernement seul nous met le revolver et le poignard à la main.

Le meurtre est un acte effrayant. L'homme ne peut enlever la vie à son semblable, que lorsqu'il n'est plus assez maître de lui pour se dominer. Mais le gouvernement russe nous a obligés, nous, socialistes, à nous déterminer à commettre une série de meurtres, et à ériger l'homicide en système.

On sait que Paris a eu pour berceau un marais boueux. La capitale de l'Allemagne a une base encore moins solide, car elle repose, paraît-il, sur des sables mouvants. C'est du moins ce que nous apprend une correspondance de Berlin, adressée au *Journal d'Alsace* :

D'intéressantes découvertes ont été faites ces jours derniers, pendant des travaux de déblaiement nécessités par les constructions nouvelles de la canalisation dans la Louisenstrasse.

On a découvert, à sept mètres sous le sol actuel, une immense tourbière de deux mètres d'épaisseur, et au-dessous, les restes d'une vaste forêt de hêtres ; du milieu des débris d'arbres qui se trouvent comprimés dans cet humus, on a retiré un grand nombre de cornes de cerf, des os de sangliers primitifs, etc.

Ailleurs, les fouilles mettent à jour, au-dessous de la couche de sable supérieure, des marais profonds, dans lesquels il est fort difficile d'as-

soir les fondations des murs et des bâtiments nouveaux.

Tout démontre que le sol de cette contrée a été bouleversé par des cataclysmes successifs, et que, sur le terrain primitif, sur les forêts renversées, sur les marais comblés, la mer a dû passer, un jour, recouvrant le tout de ces épaisses couches de sable, de ce sable fin qui effleure le sol dans toute la province de Brandebourg.

Le meurtrier de Mathevon, Castelfloraz, a subi son procès à Saint-Jean, la semaine dernière. Il était défendu par M. Guillo, jeune avocat de talent de Saint-Jean. M. Paradis représentait la Couronne. La preuve était presque toute de circonstance, mais très-forte.

L'honorable juge Johnson adresse la parole aux jurés, qui se retirent ensuite dans leur salle de délibérations. Au bout de vingt minutes, ils reviennent en cour et rapportent un verdict de "coupable."

Le greffier de la cour demande alors au prisonnier s'il a quelque chose à dire pour sa défense. Il répond qu'il n'a rien à dire et qu'il s'est trouvé sans moyens de défense. J'ai télégraphié à Montréal, dit-il, pour avoir des documents qui sont en la possession des avocats qui devaient me défendre, mais je ne les ai point reçus. J'aurais prouvé par ces lettres que je n'ai jamais essayé d'assassiner le défunt. Il y a des témoins aux Etats-Unis qui auraient prouvé que j'ai laissé Mathevon dans ce pays, mais je n'ai pu faire venir ces témoins.

Le juge adresse la parole au prisonnier.

Vous avez été déclaré coupable de meurtre par les jurés, et la Cour approuve ce verdict. Les preuves de votre culpabilité sont très-fortes. Vous prétendez que Mathevon n'est pas mort, mais c'est une prétention ridicule, puisqu'on a trouvé son cadavre. Il ne me reste plus qu'un devoir à remplir, celui de prononcer la sentence que vous méritez. La Cour vous condamne à être transporté à la prison où vous êtes détenu, et de là au lieu du supplice, vendredi, le 13 de décembre prochain, pour être pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'en suive. Que Dieu ait pitié de votre âme.

Lord Beaconsfield vient d'être élevé à la dignité de comte. Il prendra désormais les titres de vicomte Garmoyne et de comte Tairns. Le *Figaro* fait à ce sujet les réflexions suivantes :

Deux Gaspards se rencontrent sur le boulevard. L'un dit à l'autre : "J'ai vu la montre d'Ernest. Elle est fort belle, la montre d'Ernest ! Aide-moi à la lui prendre, et je te donnerai l'épingle de cravate de Jean-Baptiste."

L'autre Gaspard consent, et, comme ils sont plus forts à eux deux qu'Ernest et Jean-Baptiste, Ernest abandonne sa montre, et Jean-Baptiste son épingle de cravate. Que méritent les deux Gaspards ? Six mois de prison.

D'autre part, lord Beaconsfield dit à M. Andrassy : "Je prends l'île de Chypre aux Turcs ; laissez-moi faire, et vous aurez la Bosnie." — C'est entendu," répondit M. Andrassy. Aussitôt dit, aussitôt fait. Lord Beaconsfield entre en Chypre, Andrassy pénètre en Bosnie. Que méritent MM. Beaconsfield et Andrassy ? D'être nommés comte, prince, grand palatin, et être criblés d'honneurs et de dignités.

Voilà, dit-il, les deux morales de la société moderne.

A propos des difficultés survenues entre l'Angleterre et l'Afghanistan, le *Figaro* ajoute :

L'Angleterre trouve mauvais que l'émir qui règne sur l'Afghanistan ait refusé de recevoir son envoyé, qui se présentait chez lui, escorté de plusieurs régiments. J'avoue que la susceptibilité de l'Angleterre me paraît tout à fait déplacée. Si un simple particulier, dans une circonstance analogue, se montrait aussi impressionnable et aussi exigeant que la froide Albion, je suppose qu'on lui rirait au nez.

Vous êtes chez vous, en train de déjeuner. Votre bonne entre et vous dit : "Monsieur, il y a quelqu'un en bas, que vous ne connaissez pas, et qui demande à vous parler." Il est accompagné de plusieurs gendarmes, d'un grand nombre de carabiniers à cheval et de plusieurs pièces d'artillerie."

Je me demande ce que vous répliqueriez. En supposant que vous ayez un certain courage, comme l'émir de Caboul, vous n'hésiteriez pas à répondre à votre bonne : "Dites à ce monsieur que je suis flatté de sa visite ; mais je suis réellement logé trop à l'étroit pour recevoir tant de monde. Priez-les de s'en aller." Le monsieur s'en irait et serait tout à fait ridicule de se plaindre.

M. Barthe a tracé, la semaine dernière, de main de maître, les portraits de Sir John et des honorables MM. Mackenzie et Brown. Après avoir constaté le talent et

l'habileté de Sir John, il raconte comment, un jour, il s'associa M. Brown, et le lâcha quand il crut qu'il pouvait s'en passer, et comment M. Brown, humilié et furieux, jugea à propos d'opposer M. Mackenzie à Sir John.

Il fait alors l'éloge de l'honnêteté, de l'énergie et de l'amour du travail de M. Mackenzie, mais trouve qu'il n'était pas assez souple, assez affable et habile pour lutter contre Sir John, qui, profitant de la crise, s'est servi du mot protection pour arriver.

M. Fabre admire les portraits faits par M. Barthe, et les complète par des remarques intéressantes.

Il dit que le parti libéral, arrivé au pouvoir, n'aurait pu s'y maintenir qu'en donnant le commandement à M. Blake.

M. Blake, dit-il, était de force à achever Sir John, brisé par sa chute ; non pas qu'il ait la souplesse, l'élasticité, l'adresse du chef conservateur ; mais il a la force, il a la grandeur. C'est lui que tous, amis et ennemis, avaient salué comme l'homme dirigeant, et que Sir John lui-même avait désigné à ce rôle le jour où, le voyant entrer pour la première fois en Chambre, il s'était penché à l'oreille de son voisin et lui avait dit : "Voilà mon successeur qui entre !" M. Blake aurait combattu Sir John de la seule façon qu'il pouvait être combattu victorieusement ; il aurait opposé les principes vraiment libéraux aux manœuvres adroites, les idées franchement populaires aux intérêts lurrés. Le peuple se serait passionné pour le grand libéral, et l'habile prestidigitateur aurait vu sa magie dédaignée.

M. Fabre montre ensuite M. Huntington allumant son cigare et cachant sous un sourire le chagrin qu'il éprouva en voyant gaspiller si promptement le fruit de ses labeurs.

Les appréciations de MM. Barthe et Fabre peuvent ne pas convenir à tout le monde, mais elles sont charmantes à lire.

NOS GRAVURES

Les cardinaux Franchi et Nina

Par la mort du cardinal Alexandre Franchi, ministre d'Etat du Saint-Siège, le pape Léon XIII a perdu un ami d'enfance en même temps qu'un sage et fin conseiller.

Son Eminence le cardinal Franchi était né à Rome, le 25 juin 1819. Envoyé comme chargé d'affaires en Espagne, il s'était distingué dans la difficile négociation du concordat. Il eut également un plein succès à Constantinople, où il obtint du sultan Abd-ul-Aziz le règlement du différend arménien.

Créé cardinal en 1873, et préfet de la Propagande en 1874, il avait été appelé au poste le plus élevé de l'administration ecclésiastique, en recevant de Léon XIII le portefeuille de ministre d'Etat du Saint-Siège.

Le cardinal Lorenzo Nina, choisi par le Pape pour succéder au cardinal Franchi, est né près d'Acône, le 12 mars 1812. Il appartient à la bourgeoisie. Son père était notaire, comme celui de Franchi. Dans plusieurs circonstances, Pie IX eut recours à son jugement éclairé et à son habileté ; comme témoignage de sa satisfaction, il le nomma d'abord assesseur du Saint-Office, puis, le 2 mars 1877, le créa cardinal.

Mgr Dupanloup

Le télégraphe nous a appris la douloureuse nouvelle de la mort de Mgr Dupanloup, arrivée subitement vendredi soir, le 11 octobre.

Mgr Dupanloup est un des premiers hommes de ce siècle. Il est né le 3 janvier 1802 à Saint-Félix, en Savoie. Il se rendit en 1810 à Paris où il commença ses études dans la maison de la rue Duregard, pour les continuer plus tard à Saint-Nicolas et les finir à Saint-Sulpice.

Il fut ordonné prêtre en 1825, devint confesseur du duc de Bordeaux en 1827, et catéchiste des jeunes princes d'Orléans en 1828. Il fut fait aumonier de madame la Dauphine dans les premiers mois de 1830. De 1830 à 1838, il fut successivement confesseur de Notre-Dame, préfet des études du petit Séminaire de Paris, premier vicaire de Saint-Roch, supérieur du Petit Séminaire et vicaire-général.

En 1841, il prit possession de la chaire d'éloquence à la Sorbonne. Il fut préconisé évêque d'Orléans le 30 septembre 1849, et sacré à Paris, le 9 décembre suivant.

Mgr Dupanloup a considérablement écrit sur l'éducation et l'enseignement. Son style est clair, précis et énergique. Il maniait la langue avec une dextérité étonnante et coulait ses brillantes pensées dans un français irréprochable dont la beauté rappelle la manière de saint François de Sales. Il fut élu à l'Académie française en 1845, en remplacement de M. Tissot. Il a cessé de siéger dans cette illustre compagnie depuis que M. Littré en fait partie.

Mgr Dupanloup était sénateur et siégeait à la droite.

La guerre dans l'avenir

LES BATTERIES AÉRIENNES

Nous vivons dans un temps où tous les arts se perfectionnent, ceux qui ont pour but de désoler l'humanité comme ceux qui tendent à l'enrichir, et où les hommes emploient les loisirs de la paix à imaginer de nouveaux moyens de mieux se détruire pendant la guerre. Que de terribles engins n'a-t-on pas inventés durant ces vingt-cinq dernières années, et où s'arrêtera cette rage de destruction si les inventions qui nous semblent les plus pacifiques sont elles-mêmes employées pour porter la mort parmi les nations !

On n'a pas oublié de quelle utilité nous ont été les ballons pendant le siège de 1870, alors qu'ils emportaient de Paris nos espérances et qu'ils allaient rassurer nos familles... Eh ! bien, le ballon, lui aussi, semble appelé à devenir bientôt un instrument de mort.

La gravure que nous publions nous montre quel rôle terrible il peut jouer dans une guerre. A la poupe d'un bâtiment est placé un tambour autour duquel s'enroule un câble qui retient le ballon captif. Le vaisseau est hors de portée du fort attaqué, et le ballon monte et s'éloigne jusqu'à ce qu'il plonge dans l'intérieur de la forteresse. Alors on laisse tomber une énorme torpille chargée de dynamite, et rien ne résiste à l'engin destructeur.

Quant au ballon, il ne craint rien. A quelques centaines de mètres d'élévation il n'a à redouter ni les balles ni les boulets ; car, même pendant le jour, il est entouré de plus ou moins de vapeurs qui le cachent à l'ennemi.

Tandis qu'un marin déroule le câble, un officier communique avec les aéronautes au moyen du téléphone.

Lorsque l'art militaire ne sera plus qu'un art scientifique, les nations renonceraient-elles enfin à s'entre-déchirer ?

La fête de Venise en l'honneur du roi Humbert

Le correspondant du *Monde illustré*, de Paris, donne sur cette fête les détails suivants :

La *Société du carnaval de Venise* a bien mérité de la population par la fête brillante qu'elle lui a donnée dans le jardin public. Mon pauvre pinceau ni l'habile burin de vos artistes ne sauraient rendre les effets étincelants des mille lumières dans la lagune sous le ciel étoilé de la plus belle nuit d'août. C'est dans une de ces fêtes et par une de ces nuits vénitienes que votre grand poète a dû trouver l'inspiration qui lui a fait dire :

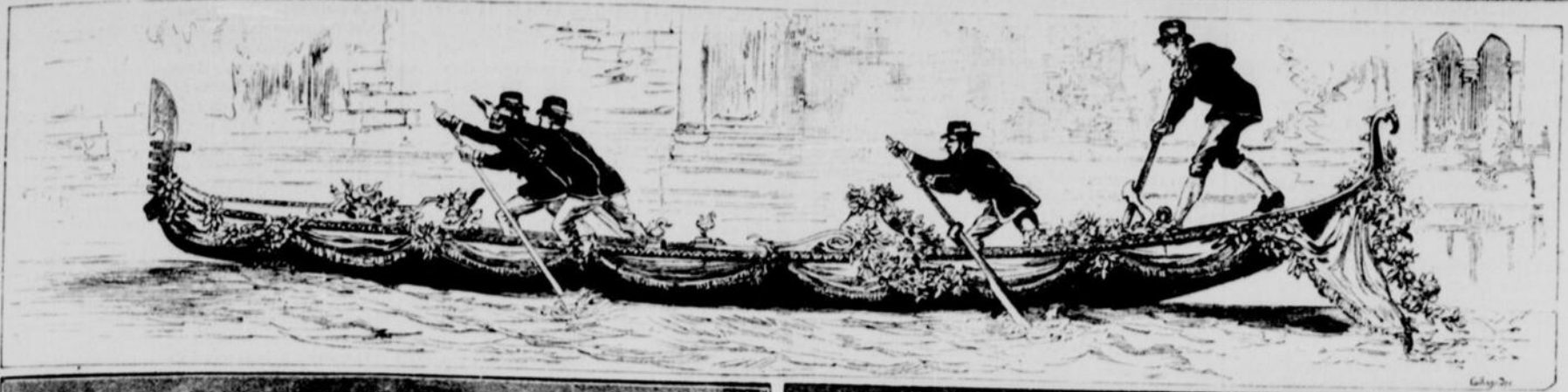
J'ai fait serment de vivre et de mourir d'amour.

Les propriétaires des magasins de *Procuratie Vecchie* ont voulu aussi fêter le roi et la reine à leur manière, en décorant admirablement le célèbre portique suivant les anciennes traditions. Les ornements et guirlandes étaient en feuilles fraîches et en reines-marguerites, l'éclairage se composait de lustres antiques et modernes, de verroterie de Murano portant des lumières de cire vénitienne : une véritable exposition de l'art ancien et nouveau de Venise qu'aurait envié l'Exposition de Paris. Aussi, l'effet en était-il splendide dans l'ensemble et ravissant dans les détails. Cette fête vénitienne rappelait bien la *Serenissima Republica* et les splendeurs de ses riches fêtes commémoratives.

La gondole du cortège royal est celle des comtes de Papadopoli, couverte de riches sculptures argentées sur fond bleu, décorées d'étoffes de soie bleu ciel et de fleurs artificielles où dominaient les roses et les marguerites symboliques ; c'est une des plus belles que Venise ait vues depuis longtemps sur ses eaux d'azur.



UNE SOIREE

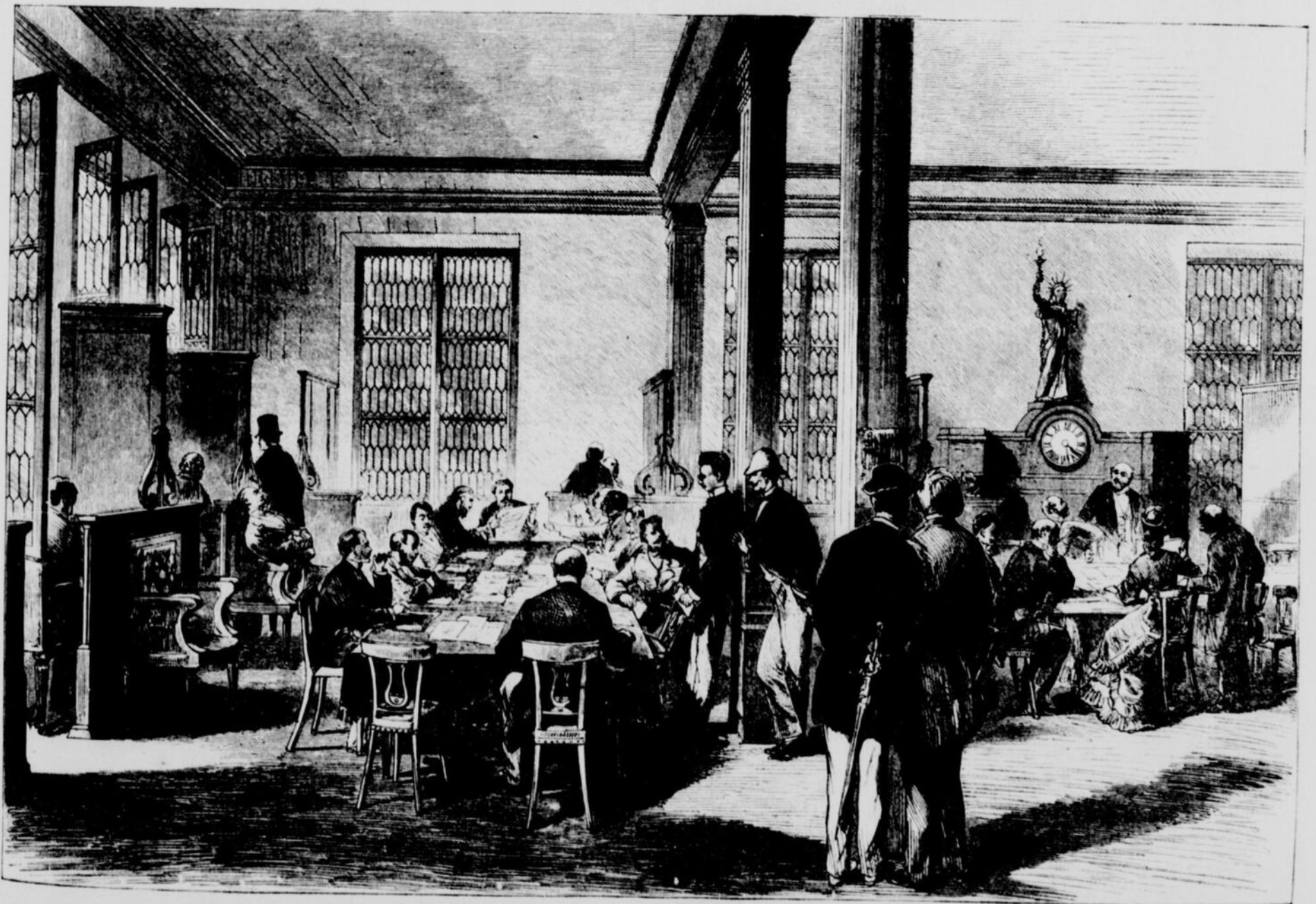


Décoration des portiques des Procuratie Vecchie.

Une des gondoles du cortège royal.

Les illuminations du Jardin public.

VENISE. — Les fêtes en l'honneur du roi Humbert et de la reine Marguerite. — (Dessin de M. Vierge, d'après le croquis de M. Stella, notre correspondant à Venise.)



EXPOSITION UNIVERSELLE—SALLE DES CORRESPONDANTS DE JOURNAUX À PARIS

L'ARC-EN-CIEL

Salut, bel arc-en-ciel, aux couleurs variées,
Dont la robe s'étale au solaire reflet !
Tu souris : on voit fuir les ombres repliées,
Et la terre d'amour tressaille à ton aspect.

Quand fut enveloppé dans le déluge immense
Ce globe où les humains périrent, éperdus,
Dieu sépara du doigt, en signe de clémence,
Les vagues et les cieux, ensemble confondus.

Puis, quand battant dans l'air les ailes des nuages,
Que la mer va vomir tous ses flots furieux,
Souvent on voit liés les noirs flancs des orages
Par des faisceaux divins aux contours gracieux.

Et nous, hommes, lassés d'une existence affreuse,
Quand le poids du malheur sous lui va nous briser,
Tout à coup aux splendeurs de la foi lumineuse,
Ne sent-on pas un arc sur nos fronts se dresser ?

Salut, arc de l'espoir, aux teintes ineffables,
Dont le charme se puise aux rayons de la foi !
Tu souris : on voit fuir les ombres effroyables,
Et les cœurs en extase se bercent devant toi.

Tendu sous le regard ravi qui te contemple,
Prend notre âme enflammée à ton vibrant ressort,
Et, trait tout palpitant, lance-la dans le temple,
Aux pieds de l'Homme-Dieu, le vainqueur de la [Mort].

L. GOUGEON.

BANDE ROUGE

PREMIÈRE PARTIE

VII

Rose, ennemie par instinct des scènes en public, se laissa sans résistance arracher du balcon, mais elle n'eut garde de négliger l'avantage que venait de lui donner la violence de Valnoir.

Dans le monde interlope auquel madame de Charmière appartenait, un amant est un ennemi, et, pour n'avoir pas fourni le sujet d'un traité technique, la stratégie galante n'en est pas moins une science aussi positive que dangereuse.

Dans cette guerre incessante, les flegmatiques finissent toujours par triompher, et le rédacteur en chef du *Serpenteau* n'était rien moins que flegmatique.

Rose le savait bien et tendait souvent des pièges au caractère emporté de son adorateur.

Parfois la querelle qu'elle lui cherchait avait un but sérieux ; plus souvent la dispute était amenée par le simple désir de constater une domination qui n'était que trop réelle.

Madame de Charmière faisait alors de l'art pour l'art, comme disent les peintres, et, ce soir-là, c'était le cas.

Au fond, elle s'inquiétait fort peu que son amant regardât ou non mademoiselle de Saint-Senier, et elle avait entamé la scène uniquement pour le principe.

"C'est ignoble ! dit-elle avec un accent d'autant plus convaincu, qu'en réalité Valnoir ne lui avait fait aucun mal en lui serrant le bras ; j'aurais dû savoir que vous n'étiez qu'un manant."

Et, après avoir lancé cette phrase sèche comme un coup de fouet, elle se laissa tomber sur le divan avec un mouvement dont la brusquerie calculée n'excluait pas la coquetterie.

Rose excellait dans l'art de se fâcher sans être laide, et réussissait surtout dans le drame intime.

Le coup avait porté juste, et le malheureux Valnoir, atteint dans les fibres les plus secrètes de son orgueil et de sa passion, cherchait vainement à reprendre l'équilibre.

"Vous n'avez pas de cœur," murmurait-il naïvement en se jetant de son côté dans un fauteuil.

Il fallait que la fascination fût bien forte pour qu'un journaliste, dépouillé par état de toute illusion naïve, se laissât prendre à cette comédie, mais la magicienne Cirée a fait école, et madame de Charmière avait retrouvé le secret qui changea en bêtes les compagnons d'Ulysse.

"Pas de cœur, s'écria-t-elle en sanglotant avec un talent de premier ordre, pas de cœur ! moi qui me suis resignée aux privations et aux dangers d'un siège pour rester avec un homme qui en aime une autre."

"Tenez ! ce que vous venez de faire m'a blessé profondément. Venir chez moi pour voir passer votre maîtresse, c'est lâche !"

Valnoir devint pâle et se leva pour sortir de cet antre capitonné de soie.

La scène de la forêt venait de passer devant ses yeux comme un éclair, et il avait senti tout ce qu'il y avait d'indigne à laisser insulter la sœur de l'homme qu'il avait tué.

Mais Rose avait secoué ses superbes cheveux blonds par un mouvement de tête irrésistible, et le philtre opérait déjà.

L'esclave avait repris sa chaîne avant d'avoir eu le temps de finir.

"Vous savez bien que je n'ai jamais parlé à mademoiselle de Saint-Senier, dit-il avec un reste de colère, et d'ailleurs..."

"Qu'importe ? on peut aimer de loin, interrompit madame de Charmière. J'ai bien été

assez sotté pour me toquer de vous à la première d'une de vos pièces, et Dieu sait si elle était mauvaise !"

Ce changement de gamme, habilement calculé, devait ramener le dialogue à un diapason plus modéré, et Rose avait ses raisons pour revenir à la prose.

Au fond, sa liaison avec le journaliste n'était que le résultat d'une série de combinaisons financières très-compliquées, et la dame qui avait à moitié franchi le Rubicon en se laissant volontairement bloquer dans Paris, désirait éclaircir la situation avant de se fier définitivement à la barque qui portait Valnoir et sa fortune.

"Écoutez, Rose, dit l'auteur subitement radouci, ce n'est en vérité pas le moment de me chercher une querelle d'Allemand..."

—Quand les Prussiens sont à Versailles, interrompit madame de Charmière en riant. Vous faites des mots. C'est bon signe !"

Valnoir, subjugué par ce trait qu'il aurait trouvé idiot dans la bouche d'un confrère, eut la faiblesse de sourire.

Aussitôt, Rose fit donner la réserve en jouant avec sa mule à talon pointu, et son pied cambré n'avait pas quitté trois fois sa prison de satin noir, que l'amant, reniant son indignation, était à genoux devant l'idole.

En ce moment même, madame de Charmière se demandait s'il fallait vendre ses certificats du dernier emprunt pour acheter des obligations du Crédit foncier, et elle supputait mentalement ce que pouvait bien lui rapporter un tirage à dix mille.

Les chiffres avaient la propriété de se graver sur-le-champ dans son esprit, et celui que le journaliste avait énoncé l'avait particulièrement frappée.

Mais, d'une scène de jalousie à une question de finance, la transition était scabreuse, et Rose jugea sagement qu'il était temps de revenir aux larmes, moyen qui a l'immense avantage de couper court aux récriminations.

Elle pleura donc, comme elle savait pleurer, sans vilaines grimaces et sans hoquets ridicules.

Sur Valnoir, déjà fortement ébranlé, cette charge à fond produisit un effet décisif.

"Rose ! qu'as-tu, ma Rose blanche ? demanda-t-il d'une voix émue, et que faut-il faire pour que tu sois heureuse ?"

—Rien, Charles, rien, répondit la charmeuse, en passant avec distraction ses doigts dans ses cheveux.

—Écoute, reprit Valnoir emporté sur les ailes de sa chimère amoureuse, je sais ce que tu as fait pour moi, et je veux que tu ne le regrettes jamais.

"Vois-tu ? je ne t'ai pas tout dit, et je voulais te faire une surprise ; cet appartement qu'un autre a meublé me déplaît ; j'ai trouvé à Auteuil une charmante maison, et... je crois que bientôt je pourrai l'acheter et l'arranger pour toi."

—Tu es fou, mon Charles, dit Rose toujours dans les nuages ; crois-tu donc que je voudrais peser sur l'avenir d'un homme de talent qui n'a que sa plume pour vivre ?"

—La plume va être dorée, ma Rosalinde, dit vivement Valnoir atteint à l'endroit sensible ; avant un mois, le *Serpenteau* rapportera cinq cents francs par jour.

—Vraiment ? demanda madame de Charmière, avec un air d'admiration merveilleusement joué.

—Oui, ma chérie ; seulement, Taupier prétend qu'il faut accentuer encore notre politique, et je n'ai pas la corde démocratique comme lui.

—Ton ami a raison, dit gravement Rose, après une pause employée à essuyer avec art ses yeux parfaitement secs ; il faut défendre le peuple.

—Je ne te savais pas des opinions si avancées, dit Valnoir en riant.

—Moi ! reprit madame de Charmière, qui avait eu le temps de se composer un visage passionné, mais tu ne sais donc pas que j'ai plus souffert qu'une fille du peuple, moi qui suis née noble et pauvre. Le premier de notre maison est mort en Palestine, et..."

Valnoir leva la tête et attendit la suite, mais Rose s'arrêta prudemment.

Puisées dans Geneviève de Brabant, ses connaissances n'étaient pas assez étendues pour lui permettre de citer des dates.

"Pourquoi ne veux-tu pas que je fasse des recherches sur ta famille ? demanda Valnoir après un silence.

—A quoi bon ? soupira madame de Charmière. Mon père s'était ruiné, il est mort en exil, et le seul frère qui me reste est entré au service de l'Espagne.

"Des parchemins sans patrimoine ne valent pas qu'on les montre, et je garde les miens pour le jour où tu seras riche."

Valnoir, touché au cœur, allait répondre avec effusion, quand le bruissement de la soie froissée lui fit tourner la tête.

La tête fine de la soubrette apparaissait encadrée dans les plis de la lourde portière.

"On demande madame, prononça-t-elle de ce ton discret qui s'apprend dans les antichambres du demi-monde."

—Qui ? interrogea brusquement Rose que cet incident contrariait fort.

Faufine répondit par une pantomime qui, dans tous les pays, veut dire : Je ne sais pas.

"Prends le nom de ce monsieur," dit madame de Charmière.

Elle avait compris tout de suite, aux façons de sa femme de chambre, qu'il s'agissait d'une visite masculine.

Valnoir, frappé de la même idée, s'était levé et se frappait le front d'un air de mauvaise humeur.

"Cela n'est pas un monsieur, c'est un homme, dit la camériste en dissimulant une forte envie de rire."

—Comment ! un homme ? un fournisseur ?

—Non, madame ; un homme que je n'avais jamais vu et qui est bien drôle, allez !

—Fanfine, ma fille, dit sèchement Rose, je n'aime pas les charades et je ne suis pas disposée à plaisanter.

—Madame m'excusera ; mais si elle l'avait vu, elle rirait plus que moi.

—Qui, vu ? cria madame de Charmière impatientée.

—Un grand escogriffe qui a les cheveux jaunes et qui parle latin.

—Tu es folle ! c'est un mendiant, et tu sais que je n'aime pas ces gens-là ; mets celui-là à la porte.

—Mais non, madame, il ne demande rien, il m'a même offert un franc pour l'annoncer au salon, mais madame pense bien que pour vingt sous...

—Tu sais comment il s'appelle, alors ; parle vite et finissons-en.

—Il ne me l'a pas dit, madame, mais il paraît qu'il vient de la part de M. Antoine Pilevert."

Ce nom produisit sur madame de Charmière l'effet d'un coup de foudre.

—Pilevert ! s'écria-t-elle pâle et tremblante. "C'est impossible !"

VIII

"C'est pourtant bien le nom qu'il m'a donné, dit la soubrette, en s'efforçant d'imposer à sa figure de fouine une expression à la fois bête et respectueuse."

—Mais ce... ce Pilevert n'est pas là ? demanda madame de Charmière avec une hésitation presque craintive.

—Non, madame, il a envoyé son groom, voilà tout ; seulement, le groom a une bien drôle de livrée," répondit Fanfine, qui reprenait de l'aplomb en raison directe du trouble qu'elle constatait chez sa maîtresse.

Il était difficile, du reste, de ne pas s'apercevoir de l'effet produit sur la descendante des croisés par le nom très-vulgaire que venait de prononcer la camériste.

Après Godefroy de Bouillon, Pilevert arrivait assez mal à propos, et Valnoir lui-même semblait avoir reçu une douche d'eau froide sur son enthousiasme.

Quand on aime dans le monde où le journaliste avait placé son idéal, on n'est jamais bien sûr de ne pas être ramené brusquement aux réalités parisiennes par l'annonce d'une visite prospective, et la jalousie de Valnoir entrevoyait déjà à travers cet incident l'arrivée de quelque rival appuyée sur des millions récoltés dans l'épicerie.

Son dépit se traduisit tout naturellement par une maladresse.

"Si je vous gêne, ma chère, je vais vous laisser seule," dit-il d'un ton aigre-doux auquel Rose, experte en stratégie du cœur, ne pouvait pas se méprendre.

En d'autres temps, elle aurait répondu sur le même ton ; mais l'annonce apportée par la femme de chambre semblait avoir eu le don d'assourir le caractère impérieux de la superbe madame de Charmière.

"Vous vous trompez, ami, dit-elle en tendant la main à Valnoir."

"Ce nom ridicule vient de me rappeler de bien tristes événements que je vous raconterai peut-être un jour."

"Il faut que je voie cet homme. Restez, et attendez-moi dans mon cabinet de toilette."

Elle avait su mettre tant d'émotion dans sa voix que le lion amoureux était déjà dompté.

Il eut même un scrupule de générosité et ne voulut pas être en reste de confiance.

"Je vais fumer un cigare aux Champs-Élysées, dit-il en prenant son chapeau, et je serai de retour à sept heures."

—Non, Charles, je t'en prie, murmura Rose en se penchant à son oreille, ne t'éloigne pas, je puis avoir besoin de toi."

Et, sans attendre une réponse, elle ouvrit la porte qui donnait dans son boudoir et installa Valnoir sur une des causeuses de cet élégant réduit.

Dès qu'elle eut casé son jaloux dans ce poste rapproché, où, du reste, il ne pouvait rien entendre, grâce à l'épaisseur des tentures, madame de Charmière s'empressa, par surcroît de précaution, de pousser un verrou de sûreté.

Ce procédé ingénieux la débarrassait d'un surveillant incommode, tout en lui permettant d'appeler du secours en cas d'urgence.

Ces opérations préliminaires lui avaient d'ailleurs donné le temps de retrouver tout son calme, et ce fut avec un visage aussi froid qu'un hiver polaire, qu'elle dit à Fanfine :

"Fais entrer cet homme !"

Rose avait contracté dès sa tendre enfance l'habitude utile de modeler son attitude sur le plan qu'elle avait en tête—et elle avait toujours un plan.

Chez elle, le mot, le geste et la pose s'accordaient à volonté avec l'idée du moment.

C'était même là sa grande force, et plus d'une fois elle avait regretté de ne pas avoir exploité sur la scène ses merveilleuses facultés de comédienne.

Mais le théâtre, c'est elle-même qui le disait, lui aurait fait perdre trop de temps.

Pour recevoir l'inconnu, elle s'était campée dans un fauteuil bas, en ayant bien soin de tourner le dos à la fenêtre.

Mettre le jour dans les yeux de l'adversaire était une des manœuvres favorites de Rose, accoutumée à traiter comme un duel les conversations d'amour ou d'affaires.

La porte s'ouvrit, mais personne n'entra, ou plutôt madame de Charmière n'aperçut que les jambes d'un personnage dont la tête haut per-

chée s'empêtrait dans les draperies supérieures de la portière.

Cette entrée était assez comique pour troubler la gravité calculée de la dame ; mais, dans les occasions sérieuses, Rose savait se priver de tout, même de rire aux éclats.

D'ailleurs, le flot de soie dans lequel disparaissait le visiteur finit par s'écartier, et la longue personne d'Alcindor apparut.

L'artiste forain avait évidemment sacrifié au goût bourgeois depuis son arrivée à Paris, car le costume fantaisiste qu'il portait dans la forêt de Saint-Germain avait des modifications sensibles.

Ses jambes maigres flottaient dans un pantalon à bandes rouges, et le reste de sa personne disparaissait dans un immense paletot d'alpaga blanchâtre dont les longs poils juraient avec la saison.

Il tournait dans ses doigts un képi que n'ornait pas le numéro de cuivre adopté par les bataillons de nouvelle formation, et malgré cette coiffure guerrière, personne ne l'aurait pris pour un garde national sérieux.

Rose avait jaugé d'un seul coup d'œil la valeur sociale du nouveau venu, et elle avait pris sans hésiter ce qu'elle appelait : sa figure pour les fournisseurs.

"Que me voulez-vous ? demanda-t-elle en jouant avec un éventail turc à travers les mailles duquel elle examinait l'intrus."

—Moi ? rien," répondit tranquillement Alcindor en se balançant comme un peuplier caressé par la brise.

Madame de Charmière avait compté sur un effet plus marqué. Elle possédait le don de déconcerter les gens, et elle le savait. Aussi éprouva-t-elle quelque surprise en constatant que sa phrase d'attaque n'avait pas porté.

"Alors, que venez-vous faire ici ? reprit-elle en accentuant son dédain."

—Distinguons, madame, distinguons, dit Alcindor en posant son index sur son nez avec un geste rempli d'intentions fines ; moi, je ne vous veux rien, mais mon maître vous veut quelque chose."

—Et qui est votre maître ?

—M. Antoine Pilevert, je l'ai déjà dit à cette jeune fille qui garde votre porte, en latin *puella*, en anglais *girl*, en espagnol..."

—Assez ! s'écria Rose que l'impatience mettait déjà hors de garde ; j'ai connu autrefois quelqu'un qui portait le nom que vous venez de citer, mais..."

—Tiens ! le patron avait raison, il paraît que vous le connaissez," interrompit Alcindor.

Madame de Charmière se mordit les lèvres. Dès les premières passes elle venait de commettre une faute et elle cherchait le moyen de la réparer.

"Je vous répète, mon garçon, reprit-elle en adoucissant sa voix, que vous vous trompez, car la personne dont je parlais doit être morte depuis longtemps."

"Voyons, que fait-il, votre maître ?"

—Il voyage, madame, répondit majestueusement Alcindor.

—Ce n'est pas une profession, dit Rose avec un sourire destiné à encourager le paillasse dans la voie des éclaircissements, où il ne se pressait pas d'entrer."

—C'est la sienne pourtant, et c'est celle qui convient le mieux à un artiste."

—Alors, il est artiste ?

—Oui, madame, artiste gymnaste."

—Gymnaste ? demanda Rose en fronçant le sourcil.

—Oui, c'est un mot qui vient du grec."

Madame de Charmière en ce moment ne pensait guère aux étymologies.

Les affiches du cirque des Champs-Élysées avaient familiarisé avec le titre ambitieux que se donnait Pilevert, et elle se disait tout bas :

"Saltimbanque ! c'est bien lui !"

Elle eut un instant quelque peine à cacher son trouble, mais elle réussit pourtant à reprendre un air indifférent.

"Décidément, mon garçon, il y a erreur, et je regrette que vous ayez pris la peine de monter ici," dit-elle en se levant.

La secousse avait été assez vive pour qu'elle éprouvât le besoin de respirer l'air du balcon.

"Ma foi ! c'est bien possible, après tout, dit Alcindor en exécutant un mouvement de retraite, et j'expliquerai au patron..."

—Mais, au fait, qui vous a donné mon nom et mon adresse ? demanda madame de Charmière qui le regardait de côté, sans quitter la fenêtre.

—Personne, madame ; c'est M. Pilevert qui avait cru vous reconnaître et qui m'a dit de monter au second..."

—Me reconnaître ! Et où m'avait-il vue ?

—Là, à votre balcon, il se promène sur la place depuis une heure."

Rose tressaillit comme si elle eût été piquée par un serpent, et rentra vivement dans le salon.

"Et qui vous avait-il dit de demander ? reprit-elle d'une voix agitée."

—Oh ! ce n'est pas la peine que je vous le dise, répondit Alcindor en soulevant la portière. Il s'est trompé, pour sûr, et vous ne pouvez pas vous appeler comme ça."

—Dites toujours, mon ami, insista Rose en essayant de sourire.

—Eh bien ! madame, il m'a recommandé de vous parler à vous-même ; c'est à cause de ça que j'ai insisté pour entrer, et de vous demander si vous ne vous nommiez pas..."

—Si je ne me nommais pas ?... interrogea madame de Charmière dont les yeux brillaient.

—Catiche, madame," balbutia le malheureux Alcindor fort intimidé.

Il y eut un instant de silence. La dame était très-pâle et mordait son éventail.

« Le nom est un peu champêtre, reprit Alcindor avec l'intention évidente de s'excuser, mais c'est un diminutif de Catherine, qui est un nom d'impératrice russe.

— Votre maître est un insolent, interrompit Rose, qui venait de prendre son parti, et je vous prie de sortir pour aller lui dire que je ne connais pas mademoiselle Catiche.

— Entendre, c'est obéir, dit gravement le paillard en portant ses deux mains à son front, à la façon des esclaves du sérail.

Il allait ouvrir la porte, quand le bruit d'une violente discussion s'éleva de l'antichambre.

L'organe flûté de Fanfine s'élevait en diapason le plus aigu et dominait une grosse voix qui jurait sur tous les tons, en répétant :

« Je vous dis que c'est elle, sacrebleu ! et il faut que je lui parle. »

F. DU BOISGOREY.

(La suite au prochain numéro.)

GAZETTE DES TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DE L'AVEYRON : L'assassinat du curé de Saint-Chély.

Il y avait, ces temps derniers, dans la prison de Rodez, un jeune homme de vingt-huit à trente ans, dont la situation était bien une des plus bizarres qui se puissent imaginer.

Il se nommait Camille Cadilhac, et il était accusé d'avoir tué roide, d'un coup de fusil, un curé de village qui lui avait refusé la main de sa nièce.

Le crime remontait au printemps de 1876 ; Cadilhac avait été arrêté pour ainsi dire sur le fait, incarcéré sur l'heure, renvoyé aux Assises de l'Aveyron six semaines après. Or, depuis ce temps-là, l'accusé avait bien paru devant le jury, il y avait même paru plusieurs fois, mais de verdict, point.

Chaque fois que Cadilhac était amené sur « le banc d'infamie », il se trouvait un expert médecin qui le déclarait fou à lier, après quoi il surgissait immédiatement un autre docteur non moins expert, lequel jurait que Cadilhac n'était pas plus fou que lui, et enfin, brochant sur le tout, un troisième docteur bien plus fort que les deux autres, qui, après mûre réflexion, finissait par avouer qu'il ne savait rien et « qu'il fallait voir. »

Ainsi ballotté entre ces tiraillements d'érudits, Cadilhac était invariablement ramené à la prison, mis en observation, soumis à des autopsies mentales qui l'eussent rendu fou s'il ne l'était pas d'avance, et six mois plus tard, on le conduisait de nouveau devant les jurés. Cette fois, les gloires locales, armées de formidables dossiers, se livraient à des assauts furieux sur la tête du prévenu, et le médecin qui concluait à la folie, le médecin qui concluait à la responsabilité, et le médecin qui ne concluait à rien, de s'anathématiser à grand renfort d'arguments saporifiques. Quand ils avaient bien tout dit, tout débattu, tout examiné, pour arriver à être un peu moins d'accord qu'au début, la Cour, perdant son latin, renvoyait le nommé Cadilhac en observation pour la seconde fois, et les expertises *in animâ vili* de reprendre de plus belle.

Ces petits voyages de la prison à la Cour d'assises, de la Cour d'assises à l'asile des aliénés et de l'asile à la prison, ont duré quelque chose comme deux ans. A l'heure qu'il est, Cadilhac est enfin jugé, mais il est juste de reconnaître que les médecins ne sont pas plus d'accord sur son compte que l'an dernier, et, si vous demandiez par exemple à M. Bonnefous, une des lumières médicales de l'Aveyron, il vous répondrait carrément que l'assassin du curé de Saint-Chély est un des aliénés les plus complets qui aient jamais paru dans les départements du Sud-Ouest.

Maintenant que nous avons disséqué cette procédure sempiternelle, il faut revenir en quelques mots sur les faits :

M. l'abbé Puech, la victime, était curé de Saint-Chély-d'Aubrac, près de Rodez. Il avait avec lui sa nièce, Rosalie Puech, qui dirigeait son ménage, et qui passait pour une des plus jolies jeunes filles du pays.

Avant d'être auprès de son oncle, Mlle Puech avait habité La Cavalerie, où son père a été brigadier de gendarmerie, de 1862 à 1866. Elle y avait fait la connaissance de Camille Cadilhac, né dans cette localité, le 13 mai 1849. Ces deux

jeunes gens, à peu près du même âge, avaient l'occasion de se voir fréquemment, et il s'était établi entre eux des relations d'affectueuse sympathie lorsque, à l'occasion de la mise à la retraite du brigadier, en 1866, sa fille Rosalie quitta définitivement La Cavalerie pour aller résider avec son oncle, le curé de Saint-Chély d'Aubrac.

De son côté, Camille Cadilhac fut appelé, presque à la même époque, au service militaire. Sa conduite, sous les drapeaux, parait n'avoir donné lieu à aucun reproche, et pendant la campagne 1870-1871, il a été blessé au bras gauche et a dû être amputé. Le 20 juin 1871, il a été renvoyé dans ses foyers.

Bien qu'il n'eût pas eu l'occasion de voir Rosalie depuis 1868, Cadilhac était loin d'avoir oublié la jeune fille. L'affection que celle-ci lui avait inspirée était même devenue une passion violente qui parait, dès cette époque, avoir été le but principal et le mobile de tous ses actes. A peine libéré, il se rend tout d'abord à Saint-Chély pour demander sa main ; mais il est arrêté dans cette localité pour défaut de papiers. Il se décida alors à s'adresser au père de la jeune fille, domicilié à Villefontal. Celui-ci opposa à sa demande le refus le plus énergique.

Nommé, en décembre 1873, facteur des postes à Cessenon, dans l'arrondissement de Saint-Pons, Cadilhac ne cessa pas de faire des démarches pour obtenir la main de Rosalie Puech, écrivant successivement à M. l'abbé Puech, à Pierre Puech, enfin à la jeune fille elle-même.

Mais on lui déclare de la façon la plus nette que la demoiselle Puech n'a jamais voulu et ne voudra jamais être sa femme. Ayant dû cesser ses fonctions de facteur le 31 mars 1875, Cadilhac va habiter Saint-Chély.

Les refus persistants qu'il avait essayés n'avaient fait qu'augmenter sa passion et lui avaient inspiré un profond ressentiment contre M. l'abbé Puech, dont il considérait l'opposition comme le plus grand obstacle à ses projets. Ce ressentiment se manifesta d'abord par des tracasseries qui motivèrent bientôt l'intervention du parquet. Mandé le 26 novembre 1875, devant le procureur de la République, Cadilhac promit de respecter le curé et de quitter même Saint-Chély.

Il partit, en effet, mais revint peu de jours après.

Le 2 avril suivant, vers midi, M. l'abbé Puech sortit de sa demeure, en compagnie d'un sieur Joseph Andrieu. Lorsqu'ils eurent fait ensemble une vingtaine de pas dans la direction du jardin du presbytère, un coup de feu fut tiré de la chambre de Cadilhac : M. l'abbé Puech tomba, frappé d'une balle qui lui traversa le cœur ; la mort fut instantanée.

Pour commettre ce crime, Cadilhac avait dû, lorsqu'il avait vu sortir le curé, prendre son fusil qu'il tenait constamment chargé dans une armoire, puis monter sur son lit, d'où l'on peut atteindre à la petite lucarne par laquelle il avait tiré.

Arrêté quelques instants après par la gendarmerie, Cadilhac fit immédiatement des aveux complets, qu'il renouvela le soir devant les magistrats instructeurs.

C'est de ce crime, aussi longuement prémédité que froidement exécuté, que Cadilhac avait à répondre à la justice.

Le 6 juin 1876, il comparut pour la première fois devant le jury. Le défenseur déposa des conclusions tendant à faire examiner, par des hommes de l'art, l'état mental de l'accusé. La Cour y fit droit : elle renvoya l'affaire pour qu'il fût procédé à l'examen médico-légal, et chargea de ce soin MM. Lala, Bonnefous, médecins à Rodez, et Faucher, médecin, directeur de l'asile des aliénés.

Quelques mois après, les experts déposèrent un rapport dans lequel ils concluèrent à l'aliénation mentale de l'accusé Cadilhac. Sur leurs dépositions, la Cour d'assises, dans sa session de décembre 1876, rendit un arrêt par lequel, attendu que Cadilhac n'était pas en état de présenter utilement sa défense, il était ordonné qu'il serait sursis à son jugement.

Cadilhac fut extrait de la maison d'ar-

rêt et enfermé à l'asile des aliénés. Là, après une étude plus approfondie de son état mental, M. Faucher, directeur, acquit la conviction que l'aliénation de Cadilhac n'était que simulée. Il le fit sortir de l'asile et, par les soins du parquet, l'accusé fut réintégré à la maison d'arrêt, où il fut de nouveau l'objet d'un examen de la part des docteurs Lala et Bonnefous.

Voici maintenant, en définitive, les dernières conclusions des experts :

Le docteur Lala est complètement revenu sur sa première opinion, et a adopté les conclusions de son confrère, le directeur de l'asile. Quant au docteur Bonnefous, tout en reconnaissant qu'il y avait chez Cadilhac amélioration notable au point de vue des facultés intellectuelles, il a persisté dans sa première manière de voir et a repoussé l'idée de simulation.

C'est dans ces conditions qu'après un nouveau renvoi prononcé aux assises de juin, renvoi motivé par l'absence de plusieurs témoins, l'affaire s'est présentée ces jours derniers devant le jury de l'Aveyron.

Cadilhac a assisté aussi indifférent que possible à tous les débats, faisant lui-même des questions aux jurés et paraissant s'intéresser très-réellement à la question médicale qui le touchait de si près.

Finalement, ceux des médecins qui concluaient à une simulation de la folie l'ont emporté.

Reconnu coupable, mais avec admission de circonstances atténuantes, l'assassin du curé de Saint-Chély a été condamné à vingt ans de travaux forcés.

Cadilhac a accueilli cet arrêt tardif avec une sorte de soulagement : « Au moins, disait-il en quittant l'audience, les médecins vont maintenant me laisser tranquille ! »

CONSEILS UTILES

Voici venir le perdreau... c'est une erreur de croire que la viande de ce volatile a besoin d'être faite : un jeune perdreau frais est une chose exquise.

Autre conseil relatif au même bipède. Beaucoup de bouches par ces temps lourds vont arriver à leur destination, fort avancées. Il y a un moyen très-simple de rendre le gibier trop faisandé, mangeable—et même parfait suivant le goût de certains. C'est de le plumer, de le vider et d'arroser largement ses flancs, intérieurement et extérieurement, de jus de citron. Ce procédé, appliqué à un poulet douteux, est également recommandable.

Un grand nombre de chasseurs souffrent d'ampoules aux pieds pendant les premiers jours de l'ouverture. Les citadins surtout sont sujets à cet inconvénient. Le meilleur remède préventif est de porter des chaussures à semelle très-épaisse et des chaussettes de pure laine ; puis—si ces précautions ne suffisent point—il faut se frotter les pieds d'eau-de-vie et de suif, en se couchant.

Ce remède est très-efficace et nous vient des guides des Alpes, qui le recommandent invariablement aux touristes fatigués.

Pour faire suite au conseil ci-dessus, adressez aux marcheurs en général et aux chasseurs en particulier.

Lorsque le soir, en vous couchant, ou le matin, en vous éveillant, après de longues marches, vous aurez aux pieds des ampoules produites par le frottement de la chaussure, gardez-vous d'enlever l'épiderme. Prenez une aiguille et du fil, traversez de part en part votre ampoule avec l'aiguille, et laissez sur place le fil, minuscule seton, qui sert de canal d'écoulement à la sérosité. Vous pouvez immédiatement reprendre vos courses.

AVIS AUX DAMES

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J.-H. LEBLANC. Atelier : 547, rue Craig.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au R^{év.} JOSEPH T. INMAN, Station D, New-York.

Au Magasin Rouge, 581, rue Sainte-Catherine.—COMPÉTITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS.—Notre magasin n'est ouvert que depuis quelques mois, et des milliers d'acheteurs l'encombrent déjà tous les jours. C'est vraiment plus que nous osions espérer. Nous nous faisons toujours un devoir d'être véridiques et sans exagération dans l'annonce de nos marchandises, ne descendant jamais à ce système vulgaire et trompeur d'annonces prônant des marchandises qui n'ont aucune valeur appréciable. Nous savons, toutefois, que le public est trop intelligent pour s'en laisser imposer par ces réclames mensongères. Il nous suffira de dire que notre grande expérience dans l'achat des stocks nous donne une supériorité indéniable sur qui que ce soit pour l'achat et la vente de marchandises qui ne sont pas surpassées pour la nouveauté et le goût. Nous vendons nos Tweeds et nos Etoffes à Robes à une commission de 2½ pour cent seulement. Nous coupons nos Draps et Tweeds *gratis*, et donnons les Patrons de Robes et de Manteaux par-dessus le marché ! La haute réputation dont notre maison jouit déjà pour les marchandises de deuil n'a pas de précédent à Montréal. Nous recevons tous les jours des témoignages flatteurs quant à la qualité et à la beauté des Marchandises de deuil que nous vendons, comme toutes les Dames peuvent s'en convaincre en nous honorant d'une visite. L. J. PELLETIER & C^{ie}, Propriétaires ; J. N. ARSENAULT, Gérant.

A NOS LECTEURS.—Nous sommes convaincu que nos lecteurs et aimables lectrices liront avec plaisir le compte rendu d'une visite que nous avons faite récemment au nouveau magasin de M. P. E. LABELLE, le marchand de nouveautés de la rue Notre-Dame. On se rappelle que M. Labelle tenait ci-devant son établissement sur la rue Sainte-Catherine ; ce n'est qu'à la fin d'avril dernier qu'il a transporté son immense fonds de marchandises à l'endroit qu'il occupe actuellement : 109, RUE NOTRE-DAME, entre les rues Bonsecours et Gosford. M. Labelle a cru devoir opérer ce changement afin d'avoir un local plus spacieux, plus central et répondant mieux aux besoins de sa nombreuse clientèle. Nous avons été surpris de voir les prix excessivement bas auxquels les marchandises sont vendues dans ce magasin. Une visite convainca tout le monde de l'avantage qu'il y a de s'adresser à M. Labelle avant d'acheter ailleurs.

Plus de \$100,000 (cent mille piastres) de pelletteries sont maintenant au choix des acheteurs chez

CHS. DESJARDINS & C^{ie}.
615, 637 et 639, Rue Sainte-Catherine,
Montréal.

MM. Narcisse Beaudry et frère, Bijoutiers et Horlogers, annoncent à leurs pratiques et au public en général qu'ils ont en magasin un assortiment de MONTRES en or et en argent, ainsi que des BIJOUX tant importés que de leur fabrique. MM. Beaudry et frère font aussi la dorure et argenture, ainsi que la fabrication et réparation d'ornements d'églises. Nous croyons devoir faire remarquer au public que ces deux messieurs sont tous deux ouvriers et surveillent, chacun dans son département, l'exécution des ouvrages faits.

NARCISSE BEAUDRY, EDOUARD E. BEAUDRY,
Bijoutier pratique. Horloger pratique.

Carte.—M. Charles L. A. Dozois, si avantageusement connu du public, après avoir été au service de MM. H. et H. Merrill, de la rue Notre-Dame, vient de contracter un engagement avec la célèbre Maison PILON. M. Dozois, d'une expérience incontestable profite de cette occasion pour inviter tous ses amis et toutes les pratiques qui voudront bien le patroniser, à venir le voir dorénavant chez MM. PILON & C^{ie}, où vous trouverez tout ce qu'il vous faut en fait de marchandises choisies (fancy), telles que Soieries, Gants de kid Alexandre, Etoffes à Robes, Echarpes en soie pour Dames, Ruban de fantaisie, Frillings, Dentelles de fil, magnifiques Châles brochés, et beaucoup d'autres marchandises de nouveautés défiant toute compétition.

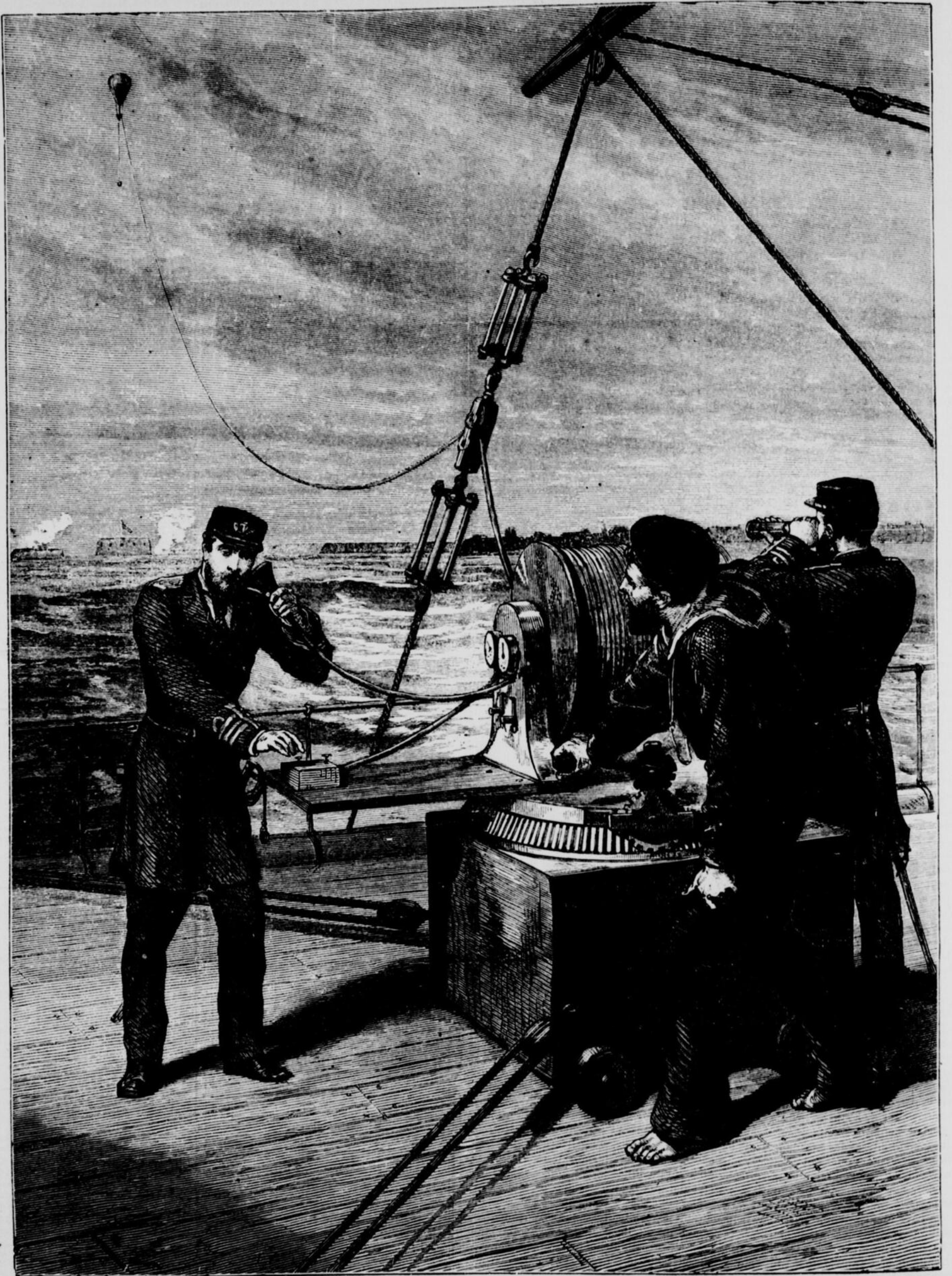
IMMENSE.—Il nous a été donné, ces jours derniers, de visiter les ateliers où se confectionnent les chapeaux et les pelletteries de la maison DUBUC, DESAUTELS & C^{ie}. La manière économique dont ces ateliers sont conduits et le principe de ne se servir que d'ouvriers et ouvrières de première classe sont autant de preuves qu'à cette maison on trouvera toujours ce qu'il y a de mieux et de plus nouveau en fait de chapeaux et de pelletteries, à des prix qui défient toute compétition ; c'est au No. 217, rue Notre-Dame, là où le gros chien blanc est à la porte.

Si vous voulez faire allonger un manteau, faire poser une bande à un casque, faire refaire un manchon, une victorine, etc., la maison par excellence et la moins cherrante, pour ces ouvrages, vu les bons teinturiers et manchonniers qu'elle a à son service, est la maison

CHS. DESJARDINS & C^{ie}.

AVIS

Les abonnés de *L'Opinion Publique* qui désiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.



LA GUERRE DANS L'AVENIR. — UNE BATTERIE AERIENNE.

LE NOUVEAU MINISTÈRE

Très-honorable Sir John A. Macdonald, premier et ministre de l'Intérieur ; Hon. S. L. Tilley, Finances ; Hon. C. T. Tupper, Travaux Publics ; Hon. J. H. Pope, Agriculture ; Hon. James Macdonald, Justice ; Hon. R. Masson, Milice ; Hon. H. L. Langevin, Postes ; Hon. Joh O'Connor, Président du Conseil ; Hon. Alex Campbell, Receveur-Général ; Hon. C. J. Pope, Marine et Pêcheries ; Hon. M. Bowell, Douanes ; Hon. J. C. Aikins, Secrétaire d'Etat ; Hon. L. F. G. Baby, Revenu de l'Intérieur.

CAUSERIE AGRICOLE

AGRICULTURE ET COLONISATION

Les cultivateurs qui reçoivent les journaux politiques lisent sans doute avec émotion les détails que nous donnent ces papiers-nouvelles sur la misère navrante à laquelle se trouvent réduits grand nombre de nos compatriotes qui ont déserté les champs et qui aujourd'hui partagent le malheureux sort des ouvriers de nos villes, soit au Canada, soit aux Etats-Unis. Dans nos villes, ceux même qui n'ont aucune notion de l'agriculture voudraient être cultivateurs, tandis qu'actuellement même, surtout parmi les jeunes gens, fils de cultivateurs, qui devraient le plus honorer l'agriculture, ce sont eux qui l'abandonnent et la trahissent le plus facilement ; c'est donc cette plaie qu'il faut combattre sans relâche ; alléchés par les récits brillants, mais trompeurs, hélas ! qu'on leur fait des villes, ils ne peuvent se rendre compte combien leur sort est plus heureux à la campagne qu'on se le figure. Ils sont innombrables les avantages que possède la vie agricole sur la vie industrielle, mais ils ne sont pas assez connus, pas assez appréciés.

On ne doit pas se le dissimuler, si nos campagnes sont devenues et deviennent encore désertes, cela vient du manque d'enseignement agricole. Que l'enseignement dans nos campagnes devienne plus agricole, et nous arrêterons ce flot continu et incessant de nos populations rurales vers les grands centres, au détriment de l'agriculture et de l'ordre public. L'argent jeté à pleines mains dans les entreprises les plus incertaines et les plus téméraires, n'a pas de placement plus sûr que celui de l'agriculture.

La culture est une véritable industrie où le succès dépend de l'intelligence de l'homme et de la puissance de ses moyens d'action. Pour pousser au développement de la culture, il faut donc commencer par répandre l'enseignement agricole. Jacques Bujaut a dit avec beaucoup de raison : " Le travail et le savoir font les produits. " Et, d'ailleurs, la base de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, c'est l'homme ; il est donc évident que lorsque l'homme sera à la hauteur de sa mission, il la remplira beaucoup mieux.

L'instruction et l'éducation valent pour le cultivateur mille fois plus que l'argent, car l'homme instruit saura trouver le moyen de se procurer des capitaux ; il achètera moins de terre, puisqu'il saura tout le parti que l'on peut en tirer, et il inspirera plus de confiance.

Quand on aura sérieusement inculqué dans le cœur des jeunes gens le goût de l'agriculture en leur en faisant apprécier tous les avantages par l'enseignement agricole, on fera cesser en partie l'émigration des campagnes, car cet enseignement contribuera pour une très-large part à créer des vocations agricoles.

Si l'on s'occupait sérieusement de la terre, l'homme y trouverait de plus grandes ressources et parviendrait, sans doute, par le développement de son aisance, à réaliser par lui-même les réformes dont le besoin se fait sentir avec tant d'énergie.

Plus on creuse, plus on approfondit cette question si pleine d'intérêt, et plus on s'aperçoit que la terre est vraiment trop dédaignée.

Quel mal enfante l'industrialisme qui attire tant d'existences vers les villes !

Il y a dans l'agriculture une question de vie, d'influence et de salut. Il est évident que la plus puissante des nations de l'avenir sera celle qui, plaçant son industrie, son commerce, ses forces vives de toute nature sur une large base agricole, pourra venir en aide à tous en ne dépendant de personne.

Et comment atteindre ce but suprême ? En ramenant les bras vers l'agriculture, au lieu de les éloigner. C'est en agriculture désormais qu'il faut faire du gigantesque.

Cette quasi impossibilité de pouvoir vivre par le travail de la culture d'une terre, quand l'on n'a que la routine pour guide et pour appui, a malheureusement porté un trop grand nombre de cultivateurs à vendre le fruit précieux des économies qu'ils avaient faites dans des temps meilleurs ; leur champ, leur unique avoir, le petit héritage qu'ils destinaient à leurs enfants, ce qui leur donnait la bienfaisante illusion de l'abondance et du bonheur. Oui, ils ont quitté ce qui était pour eux le signe du courage, de la bonne conduite, et l'occasion des plus douces joies de famille, pour aller grossir le trop grand nombre des ouvriers qui chôment dans les villes, par le manque d'ouvrage, sans beaucoup d'espoir de se relever de la misère dans laquelle ils se trouvent, à moins de retourner de nouveau à la charrue.

Pauvre sol, si négligé de ceux qui ne peuvent apprécier ses admirables ressources ! il est pourtant la base du bonheur complet, de la vraie fortune pour toutes les fractions du corps social, et pour la classe moyenne rompue à l'économie, accoutumée à la vie frugale. Cette classe ouvrière qui se trouve trop nombreuse dans les villes, et plongée dans la plus extrême misère, devrait en masse se transporter vers la forêt, pour plus tard être propriétaires de champs d'où ils retireraient d'abondantes moissons ; que de biens nos champs leur donneraient ! que de consolations ils leur prodigueraient ! C'est le meilleur, le plus sûr asile pour les familles à qui Dieu mesure avec parcimonie la fortune ou le bonheur.

Si l'on veut ramener vers le sol de nombreux et importants courants de population, il faut attirer vers lui, par de puissantes amorces, tous ceux qui le fuient ou le délaissent ; en d'autres mots, il faut être moins prodigue à l'endroit des villes et plus libéral envers les campagnes.

La question changerait de face si les capitaux dérangeaient leur course vagabonde, hasardeuse et souvent ruineuse, et venaient se ranger, s'entasser pour ainsi dire, dans le sein de cette bonne mère nourrice, qui n'aspire qu'à rendre avec usure tout ce qu'on aurait l'intelligence de savoir lui confier. A l'aide de capitaux bien administrés, il serait possible de transformer la position actuelle ; ces derniers n'en seraient pas moins certains d'augmenter considérablement les revenus par des récoltes doubles et triples, sous l'influence de ces capitaux dirigés avec intelligence. Avec ces avantages, on le conçoit facilement, de ce que tout se tient, tout s'enchaîne dans la vie, l'amélioration de la terre entraînerait forcément avec elle cette autre amélioration non moins productive des animaux, qui laisse à désirer dans notre province.

En attendant que les capitalistes mieux inspirés confient l'argent qui serait nécessaire à la culture en général, qu'ils fassent au moins un essai, celui de se mettre à la tête de quelques sociétés de colonisation, d'aider aux colons par des prêts d'argent, et si ces sociétés sont bien organisées, les résultats seront tels, que ces capitalistes rendront d'immenses services en prouvant aux autres capitalistes que ce placement est le meilleur, le plus sûr, et surtout le plus patriotique.

Pour remédier à l'état déplorable dans lequel se trouve un grand nombre de familles dans les villes, par suite du manque d'ouvrage, la presse canadienne et les amis dévoués à la cause agricole ont cru qu'il convenait de favoriser, par tous les moyens possibles, le mouvement si patriotique de la colonisation. Les brefs, les élections générales pour le choix des députés à la

Chambre des Communes, ont tellement absorbé l'attention des hommes politiques, que cette question si vitale de la colonisation a été mise de côté, au grand détriment de plusieurs milliers de familles qui espèrent trouver dans la colonisation un remède efficace à leurs souffrances.

Cependant, si nous devons en juger par les discours de ceux qui réclamaient les suffrages des électeurs, dans différents comtés ruraux, cette question de la colonisation de nos terres devait recevoir l'appui le plus cordial ; on y mettait bien certaines réserves, mais nous sommes portés à croire que les élections étant terminées, on mettra de côté les susceptibilités de partis, dans le but de favoriser le défrichement de nos immenses forêts, pouvant offrir aux colons les meilleurs avantages, sans égard à la localité où elles se trouvent situées, pourvu que le colon soit assuré d'y trouver un lot à défricher qui lui permette d'espérer y trouver le bonheur et la prospérité.

Les cantons propres au défrichement sont nombreux, et nos gouvernants doivent se faire un devoir de favoriser leur établissement partout où ils se trouvent.

—National. X.

LES ECHECS

Adresser toutes les communications concernant ce département à M. O. TREMPÉ, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 130 : MM. J. Gauthier, M. Toupin, S. Lafrenaye et T. Lafrenière, Montréal ; L. O. P. Sberbrooke ; V. R. Gagnon, Québec ; A. C., Saint-Jean.

Nous prions MM. J. Murphy, J. W. Shaw et C. A. Boivin, d'accepter nos remerciements pour leurs contributions que nous publions aujourd'hui.

Le Reporter d'Halifax, Nouvelle-Ecosse, du 10 octobre courant, nous apprend que M. James Foster, avocat, qui prend actuellement part au tournoi d'Échecs Canadiens par correspondance, vient d'être promu au grade de Conseil de la Reine. C'est une nomination qui honore autant le gouvernement qui l'a faite que celui qui en est l'objet.

TOURNOI D'ÉCHECS CANADIENS PAR CORRESPONDANCE.

Nous devons à l'obligeance du conducteur du tournoi, M. Shaw, de pouvoir donner aujourd'hui la continuation des parties terminées à venir au 11 octobre dernier.

Table with 3 columns: No., Joueurs, Gagnée par. Lists results for various players like Clawson vs. Boivin, Black vs. Henderson, etc.

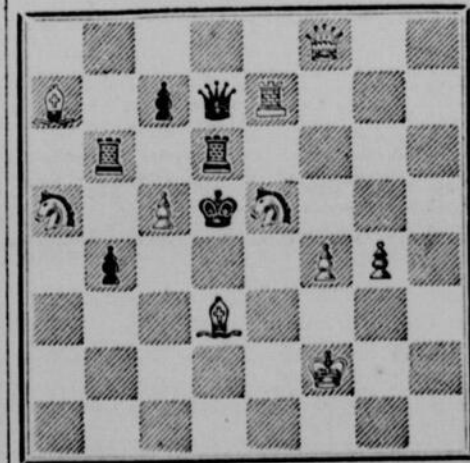
TOTAL DES PARTIES JOUÉES ET GAGNÉES.

Table with 3 columns: Joueurs, Total des parties jouées, Ditto gagnées. Lists total games and wins for players like W. H. Hicks, John Henderson, etc.

J. W. SHAW, Conducteur du tournoi.

PROBLÈME No. 131.

Composé par M. J. MURPHY, Québec. Noirs.



Blancs.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 3 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME NO. 130.

Table with 2 columns: Blancs, Noirs. Lists chess moves for problem No. 130, such as 1 D 8e D, 2 C pr. P, etc.

46ÈME PARTIE.

TOURNOI D'ÉCHECS CANADIEN PAR CORRESPONDANCE.

Jouée par correspondance entre M. J. W. Shaw, de Montréal, et M. C. A. Boivin, de Saint-Hyacinthe.

Table with 2 columns: Blancs, Noirs. Lists chess moves for the 46th part of the Canadian Chess Tournament, such as M. SHAW, 1 P 4e R, 2 P 4e F R, etc.

Et la partie est déclarée nulle de consentement mutuel.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 17 octobre 1878.

Large table listing market prices for various goods like flour, grain, vegetables, dairy, poultry, and meat. Columns include item names and prices in dollars and cents.

Marché aux Bestiaux

Table listing prices for livestock such as beef, veal, mutton, and sheep. Columns include item names and prices.

LUTTE EFFRAYANTE! MASSACRE DE MARCHANDISES!

Proclamation extraordinaire!

Chance exceptionnelle!

AU BON MARCHÉ CHEZ

A. PILON & CIE.

A LA BOULE VERTE

647 et 649 Rue Ste. Catherine.

\$200,000 de marchandises confisquées à la douane sont offertes à des prix si bas que tous les marchands vont trembler et le public va se réjouir!

LA GRANDE MAISON PILON, considérant que les temps sont si durs et que la rareté de l'argent devient de plus en plus grande, a décidé de sacrifier, de vendre ses marchandises à des prix si bas que tout le monde en sera étonné! C'est un bouleversement complet!

PROTECTION! PROTECTION!

On vous a parlé de protection sur tous les tons. Beaucoup on essayé de vous la donner et personne n'a encore pu en retirer les avantages promis. Où est-elle donc cette protection?

A la Maison A. PILON & Cie.

PREUVE INCONTESTABLE.—Tous les jours des milliers de personnes se présentent auprès de nos comptoirs; de plus, lisez attentivement la longue liste de prix ci-dessous énumérés, et vous serez convaincus que c'est à la Maison PILON que vous rencontrerez la protection, et non ailleurs.

LISEZ! LISEZ!

- Flanelle rouge valant 24 cts pour 15 cts.
Flanelle Saxony valant 30 cts pour 16 cts.
Flanelle Saxony de couleur valant 25 cts pour 15 cts.
Flanelle grise (Union) valant 20 cts pour 10 cts.
Casimir à chemise tout laine valant 25 cts pour 17 cts.
Beaver noir valant 75 cts pour 50 cts.
Beaver noir mottonné valant \$1.00 pour 58 cts.
Coatings (Tricot) valant \$1.50 pour 75 cts.
Tweed américain valant 40 cts pour 25 cts.
Tweed canadien tout laine valant 75 cts pour 50 cts.
Tweed double largeur valant \$1.00 pour 40 cts.
Couvertes grises valant \$1.50 pour \$1.00.
Couvertes blanches valant \$2.50 pour \$1.75.
Un lot d'étoffes à robes pour 5 cts.

INDIENNES et COTONNADES

Toujours à sacrifices!

3 CAISSES DE CHALES A MOITIÉ PRIX.

- Châles brochés valant \$6.00 pour \$3.50.
Châles brochés valant \$16.00 pour \$8.00.
Châles brochés valant \$20.00 pour \$10.00.
Châles brochés valant \$30.00 pour \$15.00

Preuve qu'il n'y a pas que les marchandises communes que nous vendons à bon marché, ainsi:

- Cobourg noir valant 25 cts pour 15 cts.
Thibet français valant 40 cts pour 25 cts.
Crêpe noir anglais de 40 cts à 80 cts.
Crêpe noir français de 90 cts à \$2.00.

Notre Département de DEUIL est au complet et ne laisse rien à désirer de mieux.

Notre département de Soies est certainement un des plus beaux et des mieux tenus; nous en avons plus de 1000 pièces à moitié prix.

Notre département de Modes est plus complet que jamais. Chapeaux garnis gratuits. Patrons pour Robes, Manteaux et Habillements d'enfants gratuits. Manteaux tout faits et à ordre.

Nos Etoffes à Robes sont des plus riches.

Notre département de Draps, Tweeds, Tricotés mérite une attention toute particulière; nous avons ce qu'il y a de plus nouveau et nous les vendons à moitié prix.

Hardes faites et à ordre pour Messieurs et Enfants. Taillage gratis.

Prélarts et Tapis en grande quantité et de toute variété.

Enfin le dernier mot.—Nous sommes sérieux. La Maison PILON veut vendre à tout prix! Venez, venez en foule de bonne heure le matin.

A la Boule Verte,

Au bon marché

647 ET 649, RUE STE. CATHERINE,

LE MATIN DE BONNE HEURE.



PROVINCE DE QUEBEC

Département des Terres de la Couronne.

BOIS & FORETS

Québec, 11 octobre 1878.

AVIS est par le présent donné que, conformément aux dispositions de l'Acte 36 Vic., Chap. 9, les limites à bois suivantes seront offertes en vente par encan public, à l'Hôtel du Parlement, en cette ville, le DIX de DECEMBRE prochain, à DIX heures A. M., aux conditions insérées plus bas, savoir:

AGENCE DE BONAVENTURE.

Table listing land parcels with columns for location (e.g., Chainay Rock Brook Est), area (milles carrés), and other details.

AGENCE DE RIMOUSKI.

Table listing land parcels with columns for location (e.g., Melnik's Brook Nord), area (milles carrés), and other details.

CONDITIONS DE LA VENTE.

Les limites à bois ci-dessus décrites, suivant leur étendue donnée, plus ou moins, seront offertes en vente à une mise à prix à être déterminée le jour de la vente.

Les limites seront adjudgées aux personnes qui offriront le plus haut bonus.

Le bonus et la rente foncière de la première année (de deux piastres par mille carré), devront être payés, dans chaque cas, immédiatement après la vente.

Les limites une fois adjudgées, seront sujettes aux dispositifs des règlements concernant les bois de la Couronne, maintenant en force ou qui pourront le devenir par la suite.

Des plans indiquant les terrains ci-dessus désignés seront déposés au Département des Terres de la Couronne, en cette ville, et au bureau des agents pour ces localités, et seront visibles depuis cette date jusqu'au jour de la vente.

F. LANGELIER,

Commissaire.

Québec, 11 octobre 1878.



Chemn de fer du Pacifique Canadien.

Aux Capitalistes et aux Entrepreneurs

Le Gouvernement du Canada recevra des propositions pour construire et faire fonctionner une ligne de chemin de fer depuis la Province d'Ontario jusqu'aux eaux de l'Océan Pacifique, la distance étant d'environ 2,000 milles.

Le mémoire des informations, pour ceux qui désireront faire des propositions, sera envoyé sur demande comme ci-dessous. Les rapports des ingénieurs, les cartes du pays à traverser, les profils de la ligne explorée, les spécifications des travaux préliminaires, des copies de l'acte du Parlement du Canada, d'après lequel il est proposé de construire le chemin de fer, des descriptions des particularités naturelles du pays et des ressources agricoles et minières, et autres informations, pourront être vus en s'adressant à ce Département ou à l'Ingénieur en chef, aux bureaux du Gouvernement Canadien, 31, rue Queen Victoria, E.C. Londres.

Des soumissions cachetées marquées: "Soumissions pour le Chemin de Fer du Pacifique," seront reçues, adressées au sousigné, jusqu'au 1er jour de DECEMBRE prochain.

[Par ordre]

F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 20 mai 1878.

AVIS.—EXTENSION DE TEMPS

La date fixée pour recevoir les propositions mentionnées dans l'annonce ci-dessus, est par le présent ajournée au 1er JANVIER 1879.

[Par ordre]

F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 2 sept. 1878.



CADRES Pour étendre les RUDEAUX, CHALES et COUVERTES, etc., etc.

AUSI "LA PLISSURE VICTORIA" (Patentée le 22 janvier 1878.) Prix: \$1. A vendre en gros et en détail par L. J. A. SURVEYER, 524, Rue Craig, Montréal.

ROC COCO MÉDAILLE D'HONNEUR DE ROWNTREE.

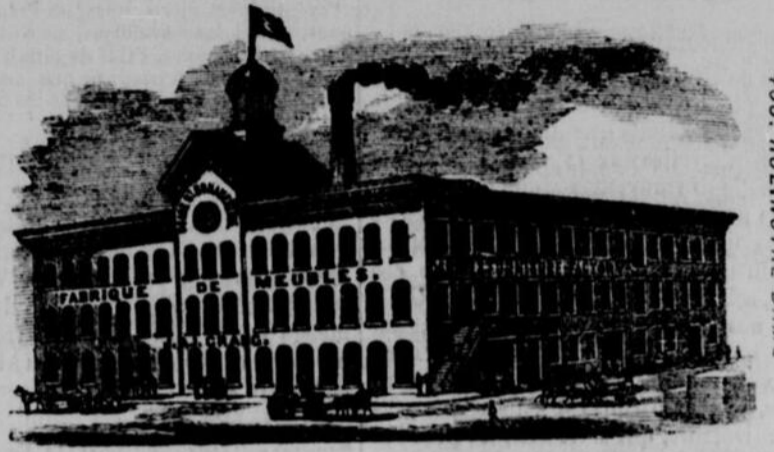
"Composé, tel que représenté, entièrement de Coco et de Sucre."—DR J. BAKER EDWARDS.

AVANTAGES SUR TOUS LES AUTRES COCOS.

Est quatre fois aussi fort—Meilleur marché—Parfaitement pur—Anti-dyspeptique, agréable à l'estomac le plus délicat—Entièrement exempt de Farine ou d'Empoi, et en conséquence, est une boisson claire, non pâteuse. C'est un des aliments les plus nutritifs et les plus agréables qui existent sous la forme liquide; il convient très bien aux malades etes un article de luxe pour ceux qui jouissent d'une bonne santé.

Agent pour le Commerce—Wm. JOHNSON, Boite 888, Bureau de Poste, Montréal.

MANUFACTURE 473, RUE ST. BONAVENTURE.



MANUFACTURE DE MEUBLES

CRAIG & CIE.

L'un des meilleurs et des plus grands établissements Canadiens-français du pays.

La Cie Américaine des Orgues de Smith, Boston, Mass.

Cette Compagnie, établie depuis plus de vingt-six ans, et qui a déjà fabriqué plus de QUATRE-VINGT MILLE INSTRUMENTS, attire l'attention du peuple des Provinces Britanniques sur ses

Styles nouveaux et élégants pour 1878.

Les Orgues de cette Compagnie se distinguent de tous les autres par leur ton pur, résonnant et qui imite la voix humaine. Leur excellence est le résultat d'expériences prolongées et soignées; le mécanisme est parfait et sans défaut: on n'y emploie que les meilleurs matériaux, et nul instrument n'est livré qu'après avoir été scrupuleusement essayé.

Cette excellence se fait remarquer

dans les Orgues du plus bas prix comme les plus coûteux.

La Compagnie emploie un dessinateur architecte de talent et de mérite reconnus; les boîtes sont toutes des modèles de beauté et de symétrie, et conviennent pour servir dans les résidences privées aussi bien que dans les églises.

Ceux qui résident à peu de distance de Montréal peuvent s'adresser aux agents de la Compagnie.

MM. LAURENT, LAFORCE & Cie.

Correspondance sollicitée. Des catalogues, etc., sont expédiés franco sur demande.

LA CIE. AMERICAINE DES ORGUES DE SMITH,

Fremont Street (vis-à-vis Waltham Street), Boston, Mass., E.-U. 9-22-26-192.

LA POUDRE ALLEMANDE

SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS

ET EST

Vendue chez tous les Epicier respectables.

9-19-52-189

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

CADIEUX & DEROME,

207, RUE NOTRE-DAME, 207,

MONTREAL.

Messieurs Cadieux et Derome ont toujours en mains un grand assortiment de Livres pour les Messieurs du Clergé et les Communautés religieuses. Livres classiques, Livres de prières, bonnes lectures pour les familles, Tapissierie, Papiers, Cartes à jouer, Gravures, Images, Chaplets, Médailles, etc., etc.

Les Cahiers d'écriture de Paysons, Dunton & Scribner et les Cahiers de dessin de Bartholomew se trouvent aussi à leur établissement, ainsi que les nouvelles Cartes Géographiques adoptées par le Conseil de l'Instruction Publique.

H. C. CADIEUX,

L. J. A. DEROME,

Ni-devant employés de la maison J. B. Rolland & Fils

Jos. ROUSSEAU,

PEINTRE DE MAISONS ET D'ENSEIGNES,

No. 333, Rue Saint-Laurent,

3 M. MONTREAL.

Musique Nouvelle!

ROMANCES FRANCAISES.

- Après l'hiver... 50 centims.
A ma fenêtre... 50 "
Branche d'aubépine... 40 "
Blanche colombe... 35 "
La Bouquetière de Marly... 25 "
Le banc de pierre... 50 "
Clair de lune... 50 "
Confidence... 50 "
Les deux Mères... 35 "
Enfants d'un jour... 50 "
Enfants et fleurs... 35 "
Fleurs de souvenir... 50 "
L'heure attendue... 50 "
Jean Mathurin... 30 "
Lisette, vous n'en saurez rien... 50 "
Rose... 50 "
Sous d'autres cieux... 50 "
Une larme... 25 "

VALSES POUR PIANO.

- Céleste... 60 centims.
La boulangère a des écus... 60 "
Créole... 60 "
Carmen... 60 "
Femmes et fleurs... 60 "
Le fleuve d'or... 60 "
Madame l'archiduc... 60 "
La timbale d'argent... 60 "
Valse du rire... 80 "

En vente chez A. LAVIGNE,

Editeur de musique,

Importateur de pianos et harmoniums, 25, rue Saint-Jean, (Banque d'Epargnes), Québec.

Maison Lorge & Cie,

(Etablie en 1848.)

No. 21, RUE SAINT-LAURENT,

MONTREAL.

Cet établissement est un des plus anciens, des plus connus et des plus renommés de Montréal, et les Chapreaux sortant de la Maison LORGE & CIE sont de qualité supérieure. Aussi nous engageons fortement tous nos lecteurs à visiter cet établissement, et nous sommes convaincus qu'ils en reviendront pleinement satisfaits. 9-24-13-202.

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St André-Avellin. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Evêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché... \$1.00 même par la poste... \$1.20 S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal

L'OPINION PUAERQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.